

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session  
Forty-first Parliament, 2013

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## OFFICIAL LANGUAGES

*Chair:*

The Honourable **CLAUDETTE TARDIF**

---

Thursday, November 7, 2013  
Monday, November 18, 2013 (in camera)  
Monday, November 25, 2013

---

Issue No. 1

*Organizational meeting*

*Future business*

and

*First meeting on:*

The application of the Official Languages Act  
and of the regulations and directives made under it

---

**INCLUDING:**

**THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE**  
(Rule 12-26(2) — Expenses incurred by the committee  
during the First Session of the Forty-first Parliament)

---

**WITNESSES:**

*(See back cover)*

Deuxième session de la  
quarante et unième législature, 2013

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## LANGUES OFFICIELLES

*Présidente :*

L'honorable **CLAUDETTE TARDIF**

---

Le jeudi 7 novembre 2013  
Le lundi 18 novembre 2013 (à huis clos)  
Le lundi 25 novembre 2013

---

Fascicule n° 1

*Réunion d'organisation*

*Travaux futurs*

et

*Première réunion concernant :*

L'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que  
des règlements et instructions en découlant

---

**Y COMPRIS :**

**LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ**  
(L'article 12-26(2) du Règlement — Dépenses encourues  
par le comité au cours de la première session de la  
quarante et unième législature)

---

**TÉMOINS :**

*(Voir à l'endos)*

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Bellemare	* Cowan
Beyak	(or Fraser)
* Carignan, P.C.	Fortin-Duplessis
(or Martin)	McIntyre
Chaput	Poirier
Charette-Poulin	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Bellemare replaced the Honourable Senator Verner, P.C. (*November 18, 2013*).

The Honourable Senator Verner, P.C., replaced the Honourable Senator White (*November 7, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
LANGUES OFFICIELLES

*Présidente* : L'honorable Claudette Tardif

*Vice-présidente* : L'honorable Andrée Champagne, C.P.  
et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	* Cowan
Beyak	(ou Fraser)
* Carignan, C.P.	Fortin-Duplessis
(ou Martin)	McIntyre
Chaput	Poirier
Charette-Poulin	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Bellemare a remplacé l'honorable sénatrice Verner, C.P. (*le 18 novembre 2013*).

L'honorable sénatrice Verner, C.P., a remplacé l'honorable sénateur White (*le 7 novembre 2013*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 19, 2013:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Smith, P.C. (*Cobourg*):

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the committee also be authorized to study the reports and documents published by the Minister of Canadian Heritage and Official Languages, the President of the Treasury Board, and the Commissioner of Official Languages, and any other subject concerning official languages;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 19 novembre 2013 :

L'honorable sénatrice Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Smith, C.P. (*Cobourg*),

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi;

Que le comité soit aussi autorisé à étudier les rapports et documents produits par la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, le président du Conseil du Trésor et le commissaire aux langues officielles, ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Thursday, November 7, 2013  
(1)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 9 a.m., in room 2, Victoria Building, for the purpose of holding its organization meeting, pursuant to rule 12-13.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Beyak, Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier and Tardif (7).

*In attendance:* Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Fortin-Duplessis moved:

That the Honourable Senator Tardif do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:02 a.m., the Honourable Senator Tardif took the chair.

The Chair made a statement.

The Honourable Senator Chaput moved:

That the Honourable Senator Champagne, P.C., be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Poirier moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Charette-Poulin moved:

That the committee publish its proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le jeudi 7 novembre 2013  
(1)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 9 heures dans la salle 2 de l'édifice Victoria pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 12-13 du Règlement.

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Beyak, Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier et Tardif (7).

*Aussi présente :* Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénatrice Fortin-Duplessis propose :

Que l'honorable sénatrice Tardif soit élue présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 2, l'honorable sénatrice Tardif occupe le fauteuil.

La présidente fait une déclaration.

L'honorable sénatrice Chaput propose :

Que l'honorable sénatrice Champagne, C.P., soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Poirier propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Charette-Poulin propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Fortin-Duplessis moved:

That, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Chapat moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2).

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Poirier moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Charette-Poulin moved:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Chapat moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénatrice Fortin-Duplessis propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidente soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Chapat propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 12-26 (2) du Règlement.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Poirier propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidente, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Charette-Poulin propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit accordée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement à la présidente et à la vice-présidente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Chapat propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Fortin-Duplessis moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Poirier moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Fortin-Duplessis moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

After debate, it was agreed that the committee would meet on Mondays at 5 p.m.

After debate, it was agreed that the next committee meeting would be on November 18, 2013.

L’honorable sénatrice Fortin-Duplessis propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Poirier propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que la présidente soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Fortin-Duplessis propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents de communications affectés au comité dans l’élaboration des plans de communications et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de la préparation et de la mise en œuvre de ces plans; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Après débat, il est convenu que le comité se rencontrera les lundis à 17 heures.

Après débat, il est convenu que la prochaine réunion du comité sera le 18 novembre 2013.

The Honourable Senator Fortin-Duplessis moved:

That the senators' staff be allowed to stay in the meeting room when the committee sits in camera, unless the members of the committee decide otherwise.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:28 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee proceeded in camera to discuss its draft agenda.

It was agreed that the chair seek the authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the committee also be authorized to study the reports and documents published by the Minister of Canadian Heritage and Official Languages, the President of the Treasury Board, and the Commissioner of Official Languages, and any other subject concerning official languages;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-First Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

At 9:38 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Monday, November 18, 2013  
(2)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 505, Victoria Building, at 5 p.m., the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Beyak, Chaput, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier and Tardif (6).

*In attendance:* Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

L'honorable sénatrice Fortin-Duplessis propose :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle de réunion lorsque le comité siège à huis clos, à moins que les membres du comité n'en décident autrement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 28, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour.

Il est convenu que la présidente demande au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi;

Que le comité soit également autorisé à étudier les rapports et documents produits par la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, le président du Conseil du Trésor et le commissaire aux langues officielles ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarantième et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

À 9 h 38, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le lundi 18 novembre 2013  
(2)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui à 17 heures dans la salle 505 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Beyak, Chaput, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier and Tardif (6).

*Aussi présente :* Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was moved that the chair seek the authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on CBC/Radio-Canada's obligations under the Official Languages Act and some aspects of the Broadcasting Act;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-First Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2014, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved that the chair seek the authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-First Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved that the chair seek the authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the First Session of the Forty-First Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2015, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 90 days after the tabling of the final report.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est proposé que la présidente demande au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2014, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé que la présidente demande au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé que la présidente demande au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2015, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.



At 5:46 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Monday, November 25, 2013  
(3)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in room 9, Victoria Building, at 5 p.m., the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Champagne, P.C., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier and Tardif (8).

*In attendance:* Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 19, 2013, the committee started its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it.

*WITNESSES:*

*Office of the Commissioner of Official Languages:*

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;

Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch.

Mr. Fraser made a presentation and, together with Ms. Saikaley, Ms. Tremblay and Mr. Giguère, answered questions.

At 6:51 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

À 17 h 46, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le lundi 25 novembre 2013  
(3)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Champagne, C.P., Chaput, Charette-Poulin, Fortin-Duplessis, McIntyre, Poirier et Tardif (8).

*Aussi présente :* Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Également présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat mardi 19 novembre 2013, le comité débute son étude concernant l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant.

*TÉMOINS :*

*Commissariat aux langues officielles :*

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité;

Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications;

Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques.

M. Fraser fait une déclaration puis, avec Mme Saikaley, Mme Tremblay et M. Giguère, répond aux questions.

À 18 h 51, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Daniel Charbonneau

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Thursday, November 7, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**FIRST REPORT**

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, tables, pursuant to rule 12-26(2), the following report on expenses incurred for that purpose during the First Session of the Forty-first Parliament:

1. With respect to its special study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it authorized by the Senate on Wednesday, June 26, 2011:

**2011-2012**

Witness expenses	\$	<u>1,420</u>
SUBTOTAL	\$	1,420
TOTAL	\$	<u>1,420</u>

2. With respect to its special study on the use of the Internet, new media and social media and the respect for Canadians' language rights authorized by the Senate on Wednesday, October 5, 2011:

**2011-2012**

Witness expenses	\$	<u>891</u>
SUBTOTAL	\$	891

**2012-2013**

General Expenses	\$	0
Witness expenses		<u>6,078</u>
SUBTOTAL	\$	6,079
TOTAL	\$	<u>6,969</u>

3. With respect to its special study on CBC/Radio-Canada's obligations under the *Official Languages Act* and some aspects of the Broadcasting Act authorized by the Senate on Thursday, November 17, 2011:

**2012-2013**

Witness expenses	\$	<u>18,862</u>
SUBTOTAL	\$	18,862

**2013-2014**

Witness expenses	\$	<u>435</u>
SUBTOTAL	\$	435
TOTAL	\$	<u>19,297</u>

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le jeudi 7 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de déposer son

**PREMIER RAPPORT**

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 12-26(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la première session de la quarante et unième législature :

1. Relatif à son étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant autorisée par le Sénat le mercredi 26 juin 2011 :

**2011-2012**

Dépenses des témoins	<u>1 420 \$</u>
SOUS-TOTAL	1 420 \$
TOTAL	<u>1 420 \$</u>

2. Relatif à son étude spéciale sur l'utilisation d'Internet, des nouveaux médias, des médias sociaux et le respect des droits linguistiques des Canadiens autorisée par le Sénat le mercredi 5 octobre 2011 :

**2011-2012**

Dépenses des témoins	<u>891 \$</u>
SOUS-TOTAL	891 \$

**2012-2013**

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>6 078</u>
SOUS-TOTAL	6 078 \$
TOTAL	<u>6 969 \$</u>

3. Relatif à son étude spéciale sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et de certains aspects particuliers de la Loi sur la radiodiffusion autorisée par le Sénat le jeudi 17 novembre 2011 :

**2012-2013**

Dépenses des témoins	<u>18 862 \$</u>
SOUS-TOTAL	18 862 \$

**2013-2014**

Dépenses des témoins	<u>435 \$</u>
SOUS-TOTAL	435 \$
TOTAL	<u>19 297 \$</u>

4. With respect to its special study on the government response to the report of the committee entitled: The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality (October 2011) authorized by the Senate on Tuesday, March 27, 2012:

**2012-2013**

Witness expenses	\$	<u>319</u>
SUBTOTAL	\$	319
TOTAL	\$	<u>319</u>

5. With respect to its special study on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality authorized by the Senate on Monday, March 25, 2013:

**2013-2014**

Witness expenses	\$	<u>5,497</u>
SUBTOTAL	\$	5,497
TOTAL	\$	<u>5,497</u>

6. With respect to its special study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities authorized by the Senate on Monday, March 25, 2013:

**2013-2014**

Witness expenses	\$	<u>1,316</u>
SUBTOTAL	\$	1,316
TOTAL	\$	<u>1,316</u>

In addition to the expenses for its studies as set out above, your committee also incurred general postal charges of \$ 105.

During the session, your committee held 51 meetings (82.4 hours), heard 212 witnesses and submitted 6 reports in relation to its work. Your committee examined 1 bill (C-419) and received a total of 10 orders of reference.

Respectfully submitted,

4. Relatif à son étude spéciale de la réponse du gouvernement au rapport du comité intitulé L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité (octobre 2011) autorisée par le Sénat le mardi 27 mars 2012 :

**2012-2013**

Dépenses des témoins		<u>319 \$</u>
SOUS-TOTAL		319 \$
TOTAL		<u>319 \$</u>

5. Relatif à son étude spéciale des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique autorisée par le Sénat le lundi 25 mars 2013 :

**2013-2014**

Dépenses des témoins		<u>5 497 \$</u>
SOUS-TOTAL		5 497 \$
TOTAL		<u>5 497 \$</u>

6. Relatif à son étude spéciale des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire autorisée par le Sénat le lundi 25 mars 2013 :

**2013-2014**

Dépenses des témoins		<u>1 316 \$</u>
SOUS-TOTAL		1 316 \$
TOTAL		<u>1 316 \$</u>

Outre les dépenses encourues dans le cadre de ses études ci-haut mentionnées, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 105 \$.

Durant la session, le comité a tenu 51 réunions (82,4 heures), entendu 212 témoins et soumis 6 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 1 projet de loi (C-419) et a reçu au total 10 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

*La présidente,*

CLAUDETTE TARDIF

*Chair*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, November 7, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 9 a.m., to hold an organization meeting pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*.

[Translation]

**Daniel Charbonneau, Clerk of the Committee:** Honourable senators, I see that we have a quorum. As the clerk of the committee, I have a duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive a motion to that effect. Are there any nominations?

**Senator Fortin-Duplessis:** I nominate Senator Tardif for our chair.

**Mr. Charbonneau:** It is moved by the Honourable Senator Fortin-Duplessis that the Honourable Senator Tardif do take the chair of this committee. Honourable senators, is it your pleasure to adopt this motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**Mr. Charbonneau:** I declare this motion carried.

I invite the Honourable Senator Tardif to take the chair.

**Senator Claudette Tardif (Chair)** in the chair.

**The Chair:** Dear committee members, thank you for your trust and for electing me chair. We will definitely need your participation and opinions to reach our objectives. This is an excellent committee, where we can have a frank exchange of views, in large part thanks to the work done by Senator Maria Chaput, who has done her duty as chair for almost eight years with so much dedication and generosity.

Senator Chaput, you have done a wonderful job and have chaired the committee well. You sought to build consensus and to maintain the focus on our objectives, while always being ready to listen and respect all the members' opinions.

Thank you, and as a member, Senator Chaput, rest assured that your observations and opinions will certainly help us deal with the issues we will have to discuss in our meetings going forward.

We are moving on to item no. 2, the election of a deputy chair. Would anyone like to move a motion to that effect?

**Senator Chaput:** I nominate Senator Champagne.

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Chaput that the Honourable Senator Champagne be deputy chair of this committee.

Is it agreed, honourable senators?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 7 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 9 heures, pour tenir une réunion d'organisation conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*.

[Français]

**Daniel Charbonneau, greffier du comité :** Honorables sénateurs, je vois que nous avons le quorum. En tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet. Y a-t-il des nominations?

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Je propose la sénatrice Tardif pour être notre présidente.

**M. Charbonneau :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Fortin-Duplessis que l'honorable sénatrice Tardif soit présidente de ce comité. Consentez-vous, honorables sénateurs, à adopter cette motion?

**Des voix :** D'accord.

**M. Charbonneau :** Je déclare cette motion adoptée.

J'invite l'honorable sénatrice Tardif à prendre place au fauteuil.

**La sénatrice Claudette Tardif (présidente)** occupe le fauteuil.

**La présidente :** Chers membres du comité, je vous remercie de votre confiance et de m'avoir élue présidente. Votre participation et vos points de vue seront certainement essentiels afin que nous puissions atteindre nos objectifs. C'est un excellent comité et le climat qui règne ici permet l'échange franc de points de vue grâce, en grande partie, au travail de la sénatrice Maria Chaput, qui a dirigé ce comité en tant que présidente pendant près de huit ans et avec beaucoup de dévouement et de générosité.

Sénatrice Chaput, vous avez accompli un travail remarquable et bien mené les travaux du comité. Vous avez cherché à dégager un consensus et à maintenir le cap sur nos objectifs, toujours à l'écoute et respectueuse de l'opinion de tous les membres.

Merci, et à titre de membre, sénatrice Chaput, soyez assurée que vos observations et vos opinions ne manqueront pas de renforcer la teneur des enjeux et des points dont nous aurons à discuter dans nos réunions futures.

Nous passons au point n° 2, l'élection à la vice-présidence. Quelqu'un aurait-il une motion à présenter à cet effet?

**La sénatrice Chaput :** Je propose la sénatrice Champagne.

**La présidente :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Chaput que l'honorable sénatrice Champagne soit vice-présidente de ce comité.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Adoptée.

Under item no. 3, we have the Subcommittee on Agenda and Procedure. We need someone to move this motion.

**Senator Poirier:** I nominate Senator Fortin-Duplessis.

**The Chair:** The following is moved by the Honourable Senator Poirier:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation.

The Honourable Senator Fortin Duplessis will be that member. Senator Fortin-Duplessis, do you accept?

**Senator Fortin-Duplessis:** Yes.

**The Chair:** Is it agreed, honourable senators?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you very much. The motion is adopted. This is a real pleasure, as Senator Fortin-Duplessis has been sitting on this committee for a number of years. I will be very glad to work with you and Senator Champagne.

**Senator Fortin-Duplessis:** It will be five years in January.

**The Chair:** Five years already.

Item no. 4 is the motion to publish the committee's proceedings.

Would someone like to move this motion?

The motion is moved by the Honourable Senator Charrette-Poulin.

Item no. 5 is the authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present.

Would someone like to move this motion?

The motion is moved by the Honourable Senator Fortin-Duplessis.

**Senator Charette-Poulin:** I have a question, Madam Chair. How many members will we need for a quorum in this committee?

**Mr. Charbonneau:** We need a quorum of four members in this committee.

**Senator Chaput:** How many are we?

**Mr. Charbonneau:** Nine in the committee. You can hear from witnesses, listen to their testimonies, as long as you have one member of the government and one member of the opposition — so two senators — but you cannot make any decisions without four senators present.

**Senator Poirier:** Is the chair taken into account for the quorum?

**Mr. Charbonneau:** Yes.

**The Chair:** Are we ready to adopt motion no. 5?

**Hon. Senators:** Yes.

Au point n° 3, Sous-comité du programme et de la procédure. Nous avons besoin de quelqu'un pour proposer cette motion.

**La sénatrice Poirier :** Je propose la sénatrice Fortin-Duplessis.

**La présidente :** Il est proposé par l'honorable sénatrice Poirier :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage.

L'honorable sénatrice Fortin-Duplessis sera ce membre. Vous acceptez, sénatrice Fortin-Duplessis?

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Oui.

**La présidente :** Tout le monde est d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Merci beaucoup. La motion est adoptée. Cela fait grand plaisir puisque la sénatrice Fortin-Duplessis siège au comité depuis plusieurs années. Ce sera un grand plaisir de travailler avec vous et la sénatrice Champagne.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Cela fera cinq ans en janvier.

**La présidente :** Déjà cinq ans.

N° 4 : Publication des délibérations du comité.

Quelqu'un veut-il proposer cette motion?

La motion est proposée par l'honorable sénatrice Charrette-Poulin.

Le point n° 5 : autorisation à tenir des réunions et entendre des témoignages sans avoir le quorum.

Quelqu'un veut-il proposer cette motion?

La motion est proposée par l'honorable sénatrice Fortin-Duplessis.

**La sénatrice Charette-Poulin :** J'ai une question, madame la présidente. Le quorum pour notre comité sera de combien?

**M. Charbonneau :** Le quorum sera de quatre.

**La sénatrice Chaput :** Nous sommes combien?

**M. Charbonneau :** Neuf au comité. Vous pouvez entendre des témoins, écouter leurs témoignages, du moment qu'il y a quelqu'un du gouvernement et de l'opposition, donc deux sénateurs, mais vous ne pouvez pas prendre de décision sans que vous ayez quatre sénateurs présents.

**La sénatrice Poirier :** Est-ce que l'on tient compte de la présidente dans le quorum?

**M. Charbonneau :** Oui.

**La présidente :** Nous sommes prêts à adopter la motion n° 5?

**Des voix :** Oui.

**The Chair:** The motion is moved by the Honourable Senator Fortin-Duplessis.

The next item concerns financial reports.

You have it in your documents. That was with regards to the last meeting, and it covers two fiscal years of the last session of Parliament. Everyone has that document. Could someone move that the report be adopted?

**Senator Chaput:** I have a question. Is this a new way to present the financial report? Over the previous years, did we always have report 2011-12, 2012-13, 2013-14, and so on? This is a new format.

**Mr. Charbonneau:** Yes, this is a new format that meets the new criteria of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, so that the information would be clearer. Before, it was just by order of reference and for a period of two or three years — the length of a session — but now, it is divided by fiscal year, for the sake of greater clarity.

**Senator Chaput:** It is true that we have not travelled. All we did was hold committee meetings. That answers my question.

**The Chair:** Are there any other questions?

**Senator Poirier:** I just want to make sure I understand. When you talked about the period from 2011-12 until now, you were talking about expenses that have already been incurred. When we look on the last page, where it is a matter of 2013-14, are those expenses already part of the 2013-14 budget up until now?

**Mr. Charbonneau:** Yes. Those are expenses from the fiscal year that began on April 1, 2013. They are the expenses that have been incurred from April 2013 until the prorogation of Parliament. That is considered a fiscal year — 2013-14 until the end of March. Everything will start over now, and in the next report, the expenses from October 2013 to March 2014 will be included.

**Senator Poirier:** No part of that report shows us what remains in the budget. So is this just an expense report?

**Mr. Charbonneau:** Yes. There are no requests for funds. That is a separate process. This is just a report.

**Senator Poirier:** Okay, thank you.

**The Chair:** Is everyone comfortable?

**Hon. Senators:** Yes.

**The Chair:** The motion is moved by the Honourable Senator Chaput. Are you ready to adopt the motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you.

Item no. 7 has to do with research staff.

You have the motion before you, and it reads as follows:

**La présidente :** La motion est proposée par l'honorable sénatrice Fortin-Duplessis.

Autre point : rapports financiers.

Vous l'avez dans vos documents. C'était pour la dernière session, il couvre deux années financières de la dernière session du Parlement. Tout le monde l'a en sa possession. Quelqu'un pourrait-il proposer l'adoption du rapport?

**La sénatrice Chaput :** J'ai une question. Est-ce une nouvelle façon de présenter le rapport financier? Est-ce que dans les années passées on avait toujours le rapport 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, et cetera? C'est un nouveau format.

**M. Charbonneau :** Oui, c'est un nouveau format qui est conforme aux nouveaux critères du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration pour que l'information soit plus claire. Avant, c'était juste par ordre de renvoi et pour une période de deux ou trois ans, soit la durée d'une session, mais maintenant, c'est divisé par année financière, pour être plus clair.

**La sénatrice Chaput :** C'est vrai que nous n'avons pas fait de déplacements. Tout ce qu'on a fait, de se réunir en réunions de comité. Cela répond à ma question.

**La présidente :** Autre question?

**La sénatrice Poirier :** Juste pour comprendre. Quand vous parlez de 2011-2012 jusqu'à maintenant, on parle de dépenses déjà faites, et quand on regarde à la dernière page où il est question des années 2013-2014, s'agit-il de dépenses déjà faites dans le budget de 2013-2014 jusqu'à maintenant?

**M. Charbonneau :** Oui, en effet. Ce sont des dépenses de l'année fiscale qui a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2013. Ce sont les dépenses encourues à partir d'avril 2013 jusqu'à la prorogation du Parlement. C'est considéré comme une année fiscale, 2013-2014 jusqu'à la fin mars. Maintenant, on va recommencer, et dans le prochain rapport, on va inclure des dépenses à partir d'octobre 2013 jusqu'à mars 2014.

**La sénatrice Poirier :** Aucune partie de ce rapport ne nous montre, par exemple, ce qui reste dans le budget. C'est cela, c'est juste un rapport de dépenses?

**M. Charbonneau :** Oui. Il n'y a aucune demande de fonds. C'est un processus séparé. Ceci n'est qu'un rapport.

**La sénatrice Poirier :** C'est beau, merci.

**La présidente :** Tout le monde est à l'aise, oui?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** La motion est proposée par l'honorable sénatrice Chaput. Est-ce que vous êtes prêts à adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Merci.

Le numéro 7 : personnel de recherche.

Vous avez la motion devant vous :

That the committee asks the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary . . . ;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Could someone move this motion?

It is moved by the Honourable Senator Poirier that the committee have the authority to assign research staff. Do you agree?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** At this time, I would like to invite Marie-Ève Hudon to join us. Welcome, Marie-Ève. I have to say that we are lucky, as we have an excellent analyst for the Standing Senate Committee on Official Languages. How long have you been with the committee?

**Marie-Ève Hudon, Analyst, Library of Parliament:** Since it was struck.

**The Chair:** Since it was struck. So she has a wealth of information.

**Senator McIntyre:** How can we refuse? We cannot possibly refuse.

**The Chair:** Thank you for your dedication, and the analytical and support skills that you always bring to the assistant.

Item no. 8 concerns the authority to commit funds and certify amounts. The following is moved by Senator Charette-Poulin:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and the deputy chair.

Honourable senators, is that agreed?

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le président soit assuré de demander au Sénat la permission de demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoins;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et,

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés, et de projets de rapport.

Quelqu'un peut-il proposer cette motion?

Il est proposé par l'honorable sénatrice Poirier que le comité ait l'autorisation d'affecter du personnel de recherche. Êtes-vous d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** À ce moment-ci, j'aimerais inviter Mme Marie-Ève Hudon à venir se joindre à nous. Bienvenue, Marie-Ève. Je dois dire que nous avons de la chance parce que nous avons une excellente analyste pour le Comité sénatorial permanent des langues officielles. Elle est avec le comité depuis combien d'années?

**Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement :** Depuis sa création.

**La présidente :** Depuis sa création, alors c'est une mine d'informations.

**Le sénateur McIntyre :** Comment peut-on refuser? C'est impossible.

**La présidente :** Merci pour ton dévouement et aussi pour tes habiletés d'analyste et de l'appui que tu donnes toujours au comité.

Point n° 8 : autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. Il est proposé par la sénatrice Charette-Poulin :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultant et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et au vice-président.

Vous êtes d'accord, honorables sénateurs?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

Item no. 9 has to do with travel.

The following is moved by the Honourable Senator Chaput:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

**The Chair:** Is it agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Now, we will deal with the designation of members travelling on committee business. I am taking the time to read these motions because I think we need to make sure we understand what we are adopting.

The following is moved by Senator Fortin-Duplessis:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

**The Chair:** Honourable senators, is that agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

The next item concerns the travelling and living expenses of witnesses.

The following is moved by the Honourable Senator Poirier:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

**Senator Chaput:** I have a question. I raised this at the organization meeting of another committee I'm on. When I was chair, I found the decision of whether to reimburse expenses for a

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** La motion est adoptée.

Le point n° 9 : déplacements.

Il est proposé par l'honorable sénatrice Chaput :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

**La présidente :** Êtes-vous d'accord?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Maintenant, la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. Je prends le temps de lire ces motions parce que je pense qu'il faut s'assurer de bien comprendre ce que nous adoptons.

Il est proposé par la sénatrice Fortin-Duplessis :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1. déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présidence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998. et
2. considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le comité sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

**La présidente :** Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** La motion est adoptée.

Le prochain point : les frais de déplacement des témoins.

Il est proposé par l'honorable sénatrice Poirier :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s'il y a circonstances exceptionnelles.

**La sénatrice Chaput :** J'ai une question. J'ai abordé ce point-là lors de la réunion d'organisation d'un autre comité sur lequel je siège. Lorsqu'il s'agit de remboursement des dépenses pour un



second witness should there be “exceptional circumstances” to be somewhat difficult. We may need to look at some examples that are a bit more concrete and specify what exactly “exceptional circumstances” means. It was not easy for the clerk or the chair to figure out whether to allow a second witness or not. One time, we decided against having the second witness because I did not feel it was necessary. Would it be possible to get something a bit more specific — a definition, at least — something that could guide the chair in making that decision?

**Senator Poirier:** If the text of the motion is the same for all committees, then, exactly what is meant by “exceptional circumstances” should be spelled out. If it is the same for all committees, I do not think that we, as members of the committee, should change what the text says. It is not for us to change it; the committee that handles those matters has to do it.

**Senator Chaput:** The wording is the same, correct?

**Mr. Charbonneau:** Yes, exactly. I can give you three recent examples of situations when this exception was used.

The first pertains to academics. Two individuals from the same university were supposed to appear, but because they had two different points of view, the exception was applied.

The second example involved a person with special needs. The exception could be invoked in that case because the witness needed assistance.

And the third, and most recent, situation involved a committee that had invited young people to appear. The exception was used so that a parent or legal guardian could accompany them. Those are three examples that provide guidance on when to invoke the exception.

**Senator McIntyre:** Another situation might involve someone with a physical or mental disability who needs an escort or attendant. In that case, I could certainly see the reasons for allowing a second witness.

**The Chair:** Is that good?

**Senator Chaput:** Yes, very good. Thank you.

**The Chair:** Is the committee ready to adopt the motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Motion carried.

Communications

It is moved by Senator Fortin-Duplessis,

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans

deuxième témoin s’il y a « circonstances exceptionnelles », j’ai trouvé, lorsque j’étais présidente, que cette décision-là était un peu difficile à prendre. Il faudrait peut-être arriver avec des exemples un peu plus concrets et préciser ce qu’on veut dire par « circonstances exceptionnelles ». Ce n’était pas facile pour le greffier ni pour la présidence de déterminer si on acceptait un deuxième témoin ou non. Je sais qu’à une occasion, on en avait refusé un deuxième parce que je pensais que ce n’était pas nécessaire. Serait-il possible d’avoir quelque chose d’un peu plus précis, au moins une définition, afin d’aider la présidente à prendre une décision?

**La sénatrice Poirier :** Si le texte de la motion est conforme à tous les comités, il faudrait préciser ce que l’expression « circonstances exceptionnelles » signifie exactement. Si c’est conforme à tous les comités, je ne pense pas qu’en tant de membres du comité nous devrions changer le texte. Ce n’est pas à nous d’apporter un changement, ce doit être fait par le comité qui s’occupe de ces choses-là.

**La sénatrice Chaput :** C’est le même vocabulaire, n’est-ce pas?

**M. Charbonneau :** Oui, exactement. Je peux vous donner trois exemples où cette exception a été utilisée récemment.

Le premier exemple concerne des universitaires; il y avait deux personnes de la même université qui venaient comparaître, mais puisqu’elles avaient deux points de vue différents, l’exception a été acceptée.

Le deuxième exemple concerne une personne ayant des besoins spéciaux. L’exception peut être appliquée à ce moment-là parce que le témoin a besoin d’aide.

Et le troisième exemple, plus récent, est celui d’un comité qui avait invité des jeunes à comparaître. On avait utilisé cette exception afin d’inviter les parents ou un gardien légal pour les accompagner. Ce sont trois exemples qui nous guident pour déterminer les exemptions.

**Le sénateur McIntyre :** Dans une autre situation, la personne peut être frappée d’une incapacité physique, par exemple, ou mentale, et avoir besoin d’un accompagnateur. À ce moment-là, je verrais bien les circonstances entourant la décision d’accepter un deuxième témoin.

**La présidente :** Cela va?

**La sénatrice Chaput :** Oui, très bien, merci.

**La présidente :** Êtes-vous prêts à adopter la motion?

**Des voix :** D’accord.

**La présidente :** Adoptée.

Les communications :

Il est proposé par la sénatrice Fortin-Duplessis :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents des communications affectés au comité pour ce qui est de l’élaboration des plans

where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

**Senator Charette-Poulin:** Will the motion allow a member of the Senate's communications team to attend committee meetings?

**Mr. Charbonneau:** Yes. I can introduce her if you like. The communications officer assigned to the committee is Brigitte Lemay.

**The Chair:** Thank you and welcome Ms. Lemay.

Moving on to item 13, the time slot for regular meetings.

Our window is 4 p.m. to 8 p.m. Our meetings are usually about two hours long. In the last session, our time slot was 5 p.m. to 7 p.m. That seemed to suit most of the senators. Does that time slot still work, or would you like to propose a different time?

**Senator Poirier:** Personally, for me to be here by 4 p.m., I would have to get to Ottawa on Sunday because there is no direct flight.

The other option would be to take a 6 a.m. flight. I would have to be at the airport by 5 a.m., and I live an hour away. That would mean I would have to get up at 2:30 or 3 in the morning to get here on time.

Changing the time to 4 p.m. would be an issue for me, because if I had to come back every Sunday, my budget would not cover the cost of my staying in a hotel four nights a week.

I know others are in the same boat. I would prefer to keep it at 5 o'clock. I am not sure about everyone else.

[English]

Lynn's situation is the same as mine with flying time. There are not a lot of direct flights that get us here from certain parts of the country, so it makes it difficult for us to get here on time. Family time is short. I don't mind coming out on Sunday once in a while, but I would rather come out on Monday than every Sunday for two reasons: family time and expenses.

[Translation]

**Senator McIntyre:** Personally, I also prefer Monday at 5 o'clock. I take the train. I leave Sunday night at 10:30, and I get to Montreal at 9 in the morning; then I have to wait until 12:50 for

de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces plans;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias électroniques à sa discrétion, mais de manière à déranger le moins possible les travaux.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Est-ce que cette motion va permettre à une personne de l'équipe des communications du Sénat d'assister aux réunions du comité?

**M. Charbonneau :** Oui, si vous voulez je peux vous la présenter. Il s'agit de Brigitte Lemay, qui est l'agente des communications assignée au comité.

**La présidente :** Merci, et bienvenue, madame Lemay.

Nous sommes au point n° 13 : horaire des réunions régulières.

Nous avons la case horaire entre 16 heures et 20 heures. Normalement, nos réunions sont d'une durée d'à peu près deux heures. La dernière session, l'heure fixée avait été de 17 heures à 19 heures. Cela semblait convenir à la majorité des sénateurs et sénatrices. Est-ce que cet horaire vous convient toujours ou est-ce vous aimeriez proposer un autre horaire?

**La sénatrice Poirier :** Personnellement, pour être ici à 16 heures, il faudrait que j'arrive à Ottawa le dimanche parce qu'il n'y a pas de vol direct.

L'autre solution, c'est de prendre un vol vers 6 heures le matin. Il faut que je sois à l'aéroport à 5 heures du matin et je suis à une heure de route de l'aéroport. Donc, cela veut dire que je dois me lever à 2 h 30, 3 heures du matin pour me rendre ici.

S'il faut qu'on ramène l'horaire à 16 heures, ça me cause quelques problèmes, parce que si je dois revenir chaque semaine le dimanche, mon budget ne me permettra pas d'aller à l'hôtel quatre soirs par semaine.

Je sais que certains sont dans la même situation, j'aurais préféré qu'on le garde à 17 heures. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les autres.

[Traduction]

Je sais que Lynn vit la même chose que moi relativement aux heures de vol. Les vols directs à destination d'Ottawa sont peu nombreux dans certaines régions du pays, ce qui nous complique la tâche si nous voulons arriver à l'heure. Nous passons peu de temps en famille. Je n'ai pas d'objection à partir le dimanche de temps à autre, mais je préférerais partir le lundi plutôt que chaque dimanche pour deux raisons, soit le temps en famille et les dépenses.

[Français]

**Le sénateur McIntyre :** Personnellement je préfère l'horaire du lundi, moi aussi, en commençant à 17 heures. Je voyage en train; je pars le dimanche soir à 22 h 30, j'arrive à Montréal à 9 heures;

my train to Ottawa. I get in around 3 o'clock in the afternoon. I need a bit of time to take a cab to my hotel or apartment, so 5 o'clock would work well for me.

**Senator Charette-Poulin:** My first choice would be 4 p.m., but after hearing what my colleagues have to go through, it would be easy for me to accommodate 5 o'clock. You have my utmost admiration.

**The Chair:** We seem to be reaching a consensus on 5 o'clock.

**Senator McIntyre:** We could always change it to 4:30, once in a while.

**The Chair:** If we say 5:00, then, I was just going to ask whether you would agree to move the meeting to 4:30 p.m. on Monday, November 18, as an exception. That would be our next meeting. Next week, we are off.

[English]

**Senator Poirier:** If you put it at 4:30 —

**Senator Tardif:** Just for November 18.

**Senator Poirier:** Yes. There is still a possibility that some of us may be late.

[Translation]

**The Chair:** We will leave it at 5 o'clock, then.

[English]

**Senator Poirier:** Normally, we would go from 5:00 to 7:00 and, if need be, we would go to 7:30 or 7:45, or whatever. I would prefer 5:00. If I didn't have to come back the night before, it would be better.

[Translation]

**The Chair:** So we will start at 5 p.m. There may be times when ministers, for example, will not be available then, and during the last session, I believe, we sometimes heard from ministers on a Thursday morning or different day, depending on when they were available. So we may need to adjust our schedules. But our normal time slot will be Monday, from 5 p.m. to 7 p.m.

**Senator Poirier:** Madam Chair, was there a special reason you wanted to meet a half-hour earlier on November 18?

**The Chair:** It had to do with my other duties with the Association Canada-France; I had something. But it is fine. If the meeting does not run too long on the 18th, and I think we are coming back, I will be able to attend.

j'ai une attente jusqu'à 12 h 50 pour mon train de Montréal à Ottawa, et j'arrive à Ottawa vers les 15 heures. Le temps de prendre un taxi pour me rendre à l'hôtel ou à mon appartement, 17 heures, c'est parfait pour moi.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Mon premier choix serait 16 heures, mais en entendant les témoignages de mes collègues, il me sera facile de me plier à l'horaire de 17 heures. Vous avez toute mon admiration.

**La présidente :** Il semble qu'un consensus se dégage autour de 17 heures.

**Le sénateur McIntyre :** On peut toujours, peut-être, changer à l'occasion pour 16 h 30.

**La présidente :** Justement, j'allais vous demander, si on fixait à 17 heures, si vous accepteriez de façon exceptionnelle que l'horaire du lundi 18 novembre soit fixé à 16 h 30. Ce sera notre prochaine rencontre. La semaine prochaine est la semaine de pause.

[Traduction]

**La sénatrice Poirier :** Si la séance débute à 16 h 30...

**La sénatrice Tardif :** Le 18 novembre seulement.

**La sénatrice Poirier :** Oui. Il est tout de même possible que certains d'entre nous soient en retard.

[Français]

**La présidente :** On va alors le laisser à 17 heures.

[Traduction]

**La sénatrice Poirier :** Nous nous réunissons habituellement de 17 heures à 19 heures, et pouvons au besoin terminer la séance à 19 h 30 ou à 19 h 45, par exemple. Je préférerais que la réunion débute à 17 heures, car il vaudrait mieux que je n'aie pas à me déplacer la veille.

[Français]

**La présidente :** Alors on va le fixer à 17 heures. Il y a des occasions où, par exemple, certains ministres ne peuvent pas se rendre disponibles, et je crois que nous avons déjà, la session dernière, parfois reçu des ministres un jeudi matin ou un autre jour, selon leur disponibilité. Donc, il faudra parfois ajuster nos horaires, mais, de façon normale et régulière, ce sera le lundi entre 17 heures et 19 heures.

**La sénatrice Poirier :** Madame la présidente, y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous vouliez commencer une demi-heure plus tôt le 18 novembre?

**La présidente :** C'était par rapport à mes autres responsabilités avec l'Association Canada-France; j'avais quelque chose. Mais ça va; si la réunion n'est pas trop longue lundi le 18, et je pense que nous allons y revenir, cela me permettrait d'être présente.

**Senator Charette-Poulin:** May I make a practical suggestion? Since that Monday is the one after the break week, when none of us will be here, would it be possible to hold our first meeting the following Monday?

**The Chair:** That depends on you, honourable senators. Ms. Chaput, do you have a hesitation?

**Senator Chaput:** It is just that our committee has so few meetings, since Monday is our only window, and when there are long weekends, we lose our Monday. So if someone were to evaluate the work done by the Official Languages Committee based on its meeting hours — because we have been evaluated in the past — we would have less work to show for it. That being said, this would be an exception. If that is the wish of the committee, I will abide by its decision.

**The Chair:** I think the meeting on the 18th will probably be to look at the orders of reference. We will not be having any witnesses, because the Senate has to approve our orders of reference. The meeting will not be very long. Of course, it all depends on the discussion around some of the orders of reference. Still, we do have to start the process, and it takes time to submit our orders of reference to the Senate.

**Senator Chaput:** Do we have any orders of reference to be discussed today?

**The Chair:** I would like to adopt them today, if possible, and that may depend on a general order of reference in order to proceed.

**Senator Chaput:** We would be doing it ahead of time. Perhaps, in order to help the senators, on the Monday we get back — and this is just an idea — the following week, we could hold a longer meeting?

**The Chair:** On November 25?

**Senator Chaput:** Yes, the week after, to make up the time. I do not know. But I am open; if you do not want to meet the week we get back, I will go with the flow.

**Senator Fortin-Duplessis:** I agree with Senator Chaput. We have so few meetings, that we really need to —

**Senator Chaput:** And we have already had to justify the committee's purpose, when the Senate's various committees were being examined. The meeting hours were taken into account. I told them we did not have any other time.

[English]

There's no other time when we can meet? We only have Monday, late afternoon?

**La sénatrice Charette-Poulin :** Est-ce que je peux faire une suggestion pratique? Étant donné que ce lundi est le lundi qui suit une semaine de relâche, pendant laquelle nous serons tous ailleurs, est-ce qu'il serait possible d'avoir notre première réunion le lundi suivant?

**La présidente :** Cela dépend de vous, chers collègues. Madame Chaput, avez-vous une hésitation?

**La sénatrice Chaput :** C'est que notre comité a tellement peu de réunions, car nous avons seulement un créneau, le lundi, et quand il y a des longues fins de semaine nous n'avons pas le lundi. Alors, si quelqu'un évalue le travail du comité des langues officielles en fonction de ses heures de séances — car nous avons déjà été évalués — à ce moment-là nous avons moins de substance. Cela dit, là, c'est une exception. Si le comité est d'accord, je suivrai sa décision.

**La présidente :** Je pense que la réunion serait probablement pour examiner les ordres de renvoi. Il n'y aura pas de témoin, car il faut que le Sénat accepte nos ordres de renvoi. Ce ne serait pas une réunion de longue durée — tout dépend de la discussion par rapport à certains ordres de renvoi. Mais il faut quand même commencer le processus et cela prend du temps de présenter à la Chambre nos ordres de renvoi.

**La sénatrice Chaput :** Est-ce que nous avons des ordres de renvoi qui vont être discutés aujourd'hui?

**La présidente :** J'aimerais que nous en adoptions aujourd'hui si c'est possible, et cela dépend peut-être d'un ordre de renvoi général pour permettre de procéder.

**La sénatrice Chaput :** On s'y prendrait à l'avance. Peut-être que, pour aider les sénateurs, le lundi où nous revenons — peut-être, c'est juste une idée —, la semaine suivante, nous pourrions avoir une réunion un peu plus longue?

**La présidente :** Le 25?

**La sénatrice Chaput :** Oui, la semaine d'ensuite, pour compenser. Je ne sais pas. Mais je suis ouverte; si vous voulez ne pas tenir de réunion la semaine quand on revient, je suivrai le mouvement.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Je suis dans le même esprit que la sénatrice Chaput. Nous avons tellement peu de réunions, de toute façon, qu'il faut vraiment...

**La sénatrice Chaput :** Et nous avons déjà eu à défendre la raison d'être du comité quand une analyse a été faite des différents comités du Sénat. Les heures de réunions avaient été prises en considération. Je leur disais que nous n'avions pas d'autre créneau.

[Traduction]

N'y a-t-il pas un autre moment où nous pourrions nous réunir? La seule possibilité est-elle vraiment le lundi en fin d'après-midi?

[Translation]

**Senator Poirier:** Personally, I have no problem with coming back for a meeting on the 18th at 5 o'clock.

**The Chair:** If we have a consensus, we will meet on Monday, the 18th, at 5 p.m.

[English]

**Senator Beyak:** If I can change my flight; if not, I will get a substitute for myself.

[Translation]

**The Chair:** So, honourable senators, are you agreed that our regular meeting shall be set for Monday, from 5 p.m. to 7 p.m., and occasionally till 7:30 p.m.?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Motion carried. And we are meeting on November 18.

Other business

At this time, I would like to read a proposed motion regarding staff at in camera meetings, and I believe you have the information there.

That the senators' staff be allowed to stay in the meeting room when the committee sits in camera, unless the members of the committee decide otherwise.

**Senator Fortin-Duplessis:** I so move.

**The Chair:** Do I have a seconder?

**Senator McIntyre:** I second the motion.

**The Chair:** Honourable senators, are you in agreement?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Motion carried.

I now move we continue in camera to discuss the orders of reference.

(Proceedings continue in camera without reporting)

---

OTTAWA, Monday, November 25, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

TOPIC: Annual report of the Commissioner of Official Languages 2012-13

**Senator Claudette Tardif** (*Chair*) in the chair.

[Français]

**La sénatrice Poirier :** Personnellement, je n'ai pas de problèmes à revenir pour une réunion le 18 à 17 heures.

**La présidente :** S'il y a un consensus, ce sera pour le lundi 18 à 17 heures.

[Traduction]

**La sénatrice Beyak :** Si je peux changer mon vol, sinon je trouverai un remplaçant.

[Français]

**La présidente :** Alors, est-ce que vous êtes d'accord, honorables collègues, pour que les heures de réunion régulières soient le lundi entre 17 heures et 19 heures — et parfois jusqu'à 19 h 30?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** La motion est adoptée. Et nous nous rencontrons le 18 novembre.

Autres affaires :

À ce moment-ci, j'aimerais vous proposer, je crois que vous avez l'information, une autre motion au sujet du personnel aux réunions à huis clos.

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle de réunion lorsque le comité siège à huis clos, à moins que les membres du comité n'en décident autrement.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Je propose la motion.

**La présidente :** Y a-t-il un appui?

**Le sénateur McIntyre :** Je seconde la motion.

**La présidente :** Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** La motion est adoptée.

Je propose maintenant que nous passions à huis clos pour discuter des ordres de renvoi.

(La séance se poursuit à huis clos sans transcription.)

---

OTTAWA, le lundi 25 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

SUJET : Rapport annuel du commissaire aux langues officielles 2012-2013

**La sénatrice Claudette Tardif** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[Translation]

**The Chair:** Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages to order. I am Claudette Tardif, from Alberta, and it is my privilege to chair this committee. I would like to invite the senators to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Champagne:** Andrée Champagne, a senator from Quebec.

**Senator McIntyre:** Paul McIntyre, a senator from New Brunswick.

**Senator Fortin-Duplessis:** Suzanne Fortin-Duplessis from Quebec.

**Senator Poirier:** Rose-May Poirier from New Brunswick.

**Senator Chaput:** Senator Maria Chaput from Manitoba.

**Senator Charette-Poulin:** Marie Charette-Poulin from Northern Ontario.

**The Chair:** The Commissioner of Official Languages tabled his annual report for 2012-13 in the Senate on November 7 pursuant to section 66 of the Official Languages Act.

This afternoon, we will hear from the commissioner, Mr. Graham Fraser, to discuss the findings stated in his report. It is always a pleasure to see you, Commissioner. Thank you very much for being here with us this afternoon.

We also have Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch; Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch; and Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch.

I now hand the floor over to Mr. Fraser, and senators will follow with questions.

**Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages:** Thank you very much, Madam Chair.

[English]

Good afternoon, honourable senators. I am particularly pleased to be here before the committee today to share a few of my thoughts on my 2012-13 annual report, which I tabled in Parliament on November 7. But first, I would like to recognize the newly elected chair of the Standing Senate Committee on Official Languages, Senator Claudette Tardif. With your background as one of this country's foremost advocates and defenders of official-language minority community rights, Madam Chair, I am confident that your knowledge and experience will guide the committee steadily in its deliberations during this current session of Parliament.

[Français]

**La présidente :** Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des langues officielles ouverte. Je m'appelle Claudette Tardif, je suis de l'Alberta et j'ai le privilège de présider ce comité. J'aimerais inviter les sénateurs à se présenter en commençant à ma gauche.

**La sénatrice Champagne :** Je suis Andrée Champagne, sénatrice du Québec.

**Le sénateur McIntyre :** Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Suzanne Fortin-Duplessis du Québec.

**La sénatrice Poirier :** Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Chaput :** Sénatrice Maria Chaput du Manitoba.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Marie Charette-Poulin, du Nord de l'Ontario.

**La présidente :** Le commissaire aux langues officielles a déposé son rapport annuel de 2012-2013 au Sénat le 7 novembre dernier, conformément à l'article 66 de la Loi sur les langues officielles.

Cet après-midi nous recevons le commissaire, M. Graham Fraser, pour discuter des conclusions énoncées dans son rapport. C'est toujours un plaisir de vous recevoir, monsieur le commissaire. Merci beaucoup d'être ici avec nous aujourd'hui.

Nous avons aussi Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité; M. Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications; et Mme Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques.

Je cède maintenant la parole à M. Fraser. Ensuite, les sénateurs poseront des questions.

**Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles :** Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

Bonjour, honorables sénateurs. Je suis très heureux de me trouver devant le comité pour faire part de quelques-unes de mes réflexions au sujet du rapport annuel de 2012-2013, que j'ai déposé au Parlement le 7 novembre. Je tiens tout d'abord à saluer la présidente nouvellement élue du Comité sénatorial permanent des langues officielles, la sénatrice Claudette Tardif. Vu vos antécédents d'ardente défenseuse des droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire au pays, madame la présidente, je suis persuadé que vous saurez éclairer les délibérations du comité au cours de la présente session parlementaire grâce à vos connaissances et à votre expérience.

*[Translation]*

Honourable senators, this past February, Prime Minister Stephen Harper asked me to stay on as Commissioner of Official Languages for an additional three years. I was honoured to accept. Over the course of my first mandate as commissioner, one of the questions that I have often received is the most general and difficult one: how are we doing in terms of official bilingualism? The answer is often unsatisfying — it depends.

My seventh and latest annual report will attempt to explain that answer in some detail. The report was conceived as a summary of my seven years as Commissioner of Official Languages. Even though my mandate has been extended for another three years, I feel this has been a useful exercise to examine the progress — or lack of progress — made during these past seven years.

*[English]*

As I begin my second term I can look back on the successful outcomes that have resulted from our investigations and proactive interventions. Seven years ago, my investigation into complaints by official-language minority communities following the abolition of the Court Challenges Program of Canada and my subsequent seeking of intervener status before the Federal Court showed the government had not respected its obligations under Part VII of the Official Languages Act. Mobilization by these communities resulted in an out-of-court settlement that established the Language Rights Support Program.

Last year, my investigation into the appointment of a unilingual Auditor General added credence to a private member's bill that was passed unanimously by Parliament and now requires all agents of Parliament to be bilingual at the moment of their appointment.

In addition, my office's collaborative work with federal institutions and the organizing committee of the Vancouver 2010 Olympic Winter Games led to a very successful event presented in both official languages, with the unfortunate exception of the cultural component of the opening ceremonies.

The invaluable lessons learned from this experience resulted in the production of a practical guide to promoting official languages for any organization hosting a major sporting event in Canada. This past summer, Canada Games organizers in Sherbrooke used the guide and were clearly successful in promoting both official languages during this national event — proof that we've made great strides.

*[Français]*

Honorables sénateurs, en février dernier, le premier ministre Stephen Harper m'a demandé d'exercer la fonction de commissaire aux langues officielles pour trois années additionnelles. J'ai été honoré d'accepter. Au cours de mon premier mandat à titre de commissaire, l'une des questions qui m'a souvent été posée était à la fois générale et difficile : comment se porte le bilinguisme officiel? La réponse est souvent décevante : ça dépend.

Mon septième et plus récent rapport tentera d'expliquer un peu plus en détail cette réponse. Le rapport se veut un sommaire de mes sept années en tant que commissaire aux langues officielles. Même si mon mandat a été prolongé pour une autre période de trois ans, j'estime qu'il est utile d'examiner le progrès ou le manque de progrès au cours des sept dernières années.

*[Traduction]*

À l'aube de mon deuxième mandat, je peux regarder rétrospectivement les réussites de nos enquêtes et de nos interventions proactives. Il y a sept ans, les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont déposé des plaintes à la suite de l'abolition du Programme de contestation judiciaire du Canada. J'ai joué un rôle d'intervenant devant la Cour fédérale et les enquêtes que j'ai réalisées pour donner suite à ces plaintes ont révélé que le gouvernement avait manqué à ses obligations liées à la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Grâce à la mobilisation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, une entente à l'amiable a permis la création du Programme d'appui aux droits linguistiques.

L'année dernière, l'enquête sur la nomination d'un vérificateur général unilingue a ajouté une certaine crédibilité à un projet de loi d'initiative parlementaire, adopté à l'unanimité par le Parlement, qui fait en sorte que tous les agents du Parlement doivent désormais être bilingues au moment de leur nomination.

De plus, le travail du commissariat en collaboration avec les institutions fédérales et le comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver a fait de cet événement présenté dans les deux langues officielles une réussite à tous les égards, sauf pour la composante culturelle des cérémonies d'ouverture.

Les inestimables leçons apprises de cette expérience ont mené à la production d'un guide pratique de promotion des langues officielles à l'usage de toute organisation qui accueille un événement sportif d'envergure au Canada. L'été dernier, les organisateurs des Jeux du Canada à Sherbrooke ont utilisé ce guide et ont clairement réussi à promouvoir les deux langues officielles lors de cet événement national. Cette réussite est la preuve que nous avons accompli de formidables avancées.

*[Translation]*

I can also point to our investigation into the decision to move the Quebec City Marine Rescue Sub-Centre to Trenton and Halifax, which led to the postponement of the move until emergency services on the St. Lawrence could be guaranteed in French.

As well, when CBC/Radio-Canada's decision to eliminate virtually all local programming at French-language radio station CBEF in Windsor generated 876 complaints in 2009-10, I asked the Federal Court whether I have the jurisdiction to investigate such complaints. This was confirmed by the court in a preliminary decision.

There have also been a few outcomes during my tenure that I would characterize as conspicuous failures. For example, the government failed to see the importance of having bilingual Supreme Court judges. I have given my support to Bill C-232, which sought to amend the Supreme Court of Canada Act, as I firmly believe that any litigant appearing before the Supreme Court should have the right to be heard and understood by all the judges in either official language without the aid of an interpreter.

This year, my office completed a study on the bilingual capacity of the superior court judiciary, which I presented at the Canadian Bar Association's legal conference in August. This marked the first time I worked on a joint project with my provincial counterparts in New Brunswick and Ontario.

The impact of this study and its recommendations are crucial for Canadians who will use the court system. This is why we are urging the Minister of Justice to act quickly on the recommendations in the study, in close collaboration with his provincial and territorial counterparts as well as with the chief justices of the superior courts.

*[English]*

Since I first came aboard in 2006, there have been some pleasant surprises. I have found that there is much less resistance to the Official Languages Act inside federal institutions than I had expected. But from time to time, there are incidents that indicate that officials simply don't understand what it means to have two official languages with equal status.

Last month, there was an incident here on the Hill that I must admit I found completely unacceptable. A briefing for parliamentarians on Bill C-4, the omnibus bill, was made available only in English. An MP complained, officials objected and another MP complained that he didn't understand the conversation. The briefing was delayed for a day.

Frankly, I thought that unilingual briefings had gone the way of typewriters and that "French to follow" was a thing of the past. I thought that Parliament's unanimous decision to ensure that

*[Français]*

Je peux également mentionner notre enquête sur la décision de déplacer le Centre secondaire de sauvetage maritime de Québec à Trenton et Halifax, ce qui a fait en sorte que le déménagement soit reporté jusqu'à ce qu'on puisse garantir des services d'urgence en français sur le Saint-Laurent.

En outre, lorsque la décision de CBC/Radio-Canada d'éliminer la quasi-totalité de la programmation locale à la station radio de langue française CBEF, située à Windsor, a généré 876 plaintes en 2009-2010. J'ai demandé à la Cour fédérale si j'avais la compétence d'enquêter sur de telles plaintes. La cour a confirmé ma compétence dans une décision préliminaire.

Mon mandat a aussi été marqué par ce que je qualifierais d'échec évident. Par exemple, le gouvernement n'a pas su reconnaître l'importance d'avoir des juges bilingues à la Cour suprême. J'ai appuyé le projet de loi C-232 qui visait à modifier la Loi sur la Cour suprême puisque je crois fermement que toute personne comparissant devant la Cour suprême devrait avoir le droit d'être entendue et comprise de tous les juges dans les deux langues officielles, sans l'aide d'un interprète.

Cette année, le commissariat a complété une étude sur la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures dont j'ai présenté les résultats à l'occasion de la conférence juridique de l'Association du Barreau canadien en août. C'était la première fois que mes homologues provinciaux au Nouveau-Brunswick et en Ontario et moi travaillions conjointement sur un projet.

L'incidence de cette étude et ses recommandations sont cruciales pour les Canadiens qui utiliseront le système judiciaire. C'est la raison pour laquelle nous exhortons le ministre de la Justice de donner rapidement suite aux recommandations de l'étude, en étroite collaboration avec ses homologues provinciaux et territoriaux et les juges en chef des cours supérieures.

*[Traduction]*

Depuis que j'ai amorcé mon mandat en 2006, il y a aussi eu d'heureuses surprises. J'ai observé qu'il y avait beaucoup moins de résistance à l'égard de la Loi sur les langues officielles au sein des institutions fédérales que ce à quoi je m'attendais. Mais de temps en temps, il y a des incidents qui indiquent que les fonctionnaires ne comprennent tout simplement pas ce que signifie d'avoir deux langues officielles avec le même statut.

Le mois dernier, un incident s'est produit ici même sur la Colline qui, à mon avis, était tout à fait inacceptable. La séance d'information des parlementaires sur le projet de loi omnibus C-4 était prévue uniquement en anglais. Une députée unilingue francophone s'est plainte, les fonctionnaires ont soulevé des objections, puis un député unilingue anglophone s'est plaint de ne pas comprendre la discussion. La séance d'information a finalement été reportée au lendemain.

Sincèrement, je pensais que les séances de breffage unilingues étaient chose du passé, comme les machines à écrire et la formule « français à venir ». Je pensais que la décision unanime du



agents of Parliament were bilingual was recognition that Canadians, not to mention parliamentarians, have an absolute right to equal quality of service in the official language of their choice.

The fact that a member of Parliament even had to ask for a briefing in French in 2013, 55 years after simultaneous interpretation was introduced in the House of Commons and 50 years after the launch of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, is deeply disappointing.

Despite these embarrassing lapses, most federal institutions and most public servants want to do the right thing. Sometimes they simply have trouble getting the tools they need and developing the reflexes to use them. To do our part, my office developed online tools for federal institutions and employees, including a self-assessment tool for managers to evaluate whether their behaviour supports the use of both languages in the workplace, and, more recently, a tool to develop effective language training practices.

There have also been some disappointments. The complaints I have received, coupled with the findings of our various studies and audits, tell me that much remains to be done in order to meet the obligations and the spirit of the act fully. When federal employees provide services to Canadians, active offer is still the exception, not the rule. It also remains difficult for air travellers to be served in the official language of their choice in Canadian airports. Too often, people have to ask. And too often, when they do, they face incomprehension or delays.

In the public sector, it's quite common for leaders to say a few words in French and then continue uninterrupted in English, as if the use of French at a public event were merely a symbolic gesture rather than the natural expression of a Canadian language. Here in Ottawa I get the feeling that speakers, even if they are bilingual, are hesitant to speak French in public.

As well, federal institutions have been uncertain about how to take positive measures for the growth and development of official-language minority communities as required by the 2005 amendment to the Official Languages Act.

*[Translation]*

Five years ago, the government issued its Roadmap for Linguistic Duality, which expired this year and was replaced with the Roadmap for Canada's Official Languages, which runs through to 2018. During this time, we have experienced a period of financial instability, heavy federal investment in infrastructure projects, the Strategic and Operating Review and the Deficit Reduction Action Plan.

Parlement de veiller à ce que les agents du Parlement soient bilingues était une reconnaissance que les Canadiens, sans oublier les parlementaires, bénéficient du droit absolu de recevoir des services de qualité égale dans la langue officielle de leur choix.

Il est franchement décevant qu'une députée ait eu à réclamer un breffage en français en 2013, soit 55 ans après l'instauration de l'interprétation simultanée à la Chambre des communes et 50 ans après la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Malgré ces lacunes embarrassantes, la plupart des institutions fédérales et des fonctionnaires veulent faire ce qu'il faut. Parfois, ils ont tout simplement de la difficulté à obtenir les outils dont ils ont besoin et à développer le réflexe de les utiliser. Pour faire sa part, le commissariat a élaboré des outils en ligne que les institutions fédérales et leurs employés peuvent utiliser, notamment : un outil d'auto-évaluation, qui permet aux gestionnaires d'évaluer si leur comportement favorise l'utilisation des deux langues en milieu de travail et, récemment, un outil développé pour élaborer des méthodes de formation linguistique efficaces.

Il y a aussi eu des déceptions. Les plaintes que j'ai reçues, en plus des résultats de nos diverses études et vérifications, me donnent à penser qu'il reste encore beaucoup à faire si nous voulons pleinement respecter les obligations et l'esprit de la loi. Lorsque les « employés fédéraux » fournissent des services aux Canadiens, l'offre active est toujours une exception, et non pas la règle. Il est aussi difficile pour les passagers du transport aérien d'être servis dans la langue officielle de leur choix dans les aéroports canadiens. Trop souvent, des gens doivent le demander et trop fréquemment, lorsqu'ils le font, ils se butent à une incompréhension ou ils doivent subir des délais.

Trop souvent, les dirigeants du secteur public diront quelques mots en français, puis ils continueront de façon ininterrompue en anglais, comme si l'utilisation du français dans un événement public n'était qu'un geste symbolique plutôt qu'une véritable démonstration d'une langue canadienne. Ici à Ottawa, j'ai l'impression que les orateurs, même s'ils sont bilingues, hésitent à prendre la parole en français en public.

De plus, les institutions fédérales ont été incertaines au sujet des mesures pour favoriser la croissance et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire comme l'exige la modification de 2005 à la Loi sur les langues officielles.

*[Français]*

Il y a cinq ans, le gouvernement a publié sa feuille de route pour la dualité linguistique qui a pris fin cette année et qui a été remplacée par la Feuille de route pour les langues officielles. Durant ce temps, nous avons connu une période d'instabilité financière, des investissements massifs de la part du gouvernement fédéral dans des projets d'infrastructure, l'examen stratégique et fonctionnel, et le Plan d'action pour la réduction du déficit.

Generally speaking, official languages have not been targeted, but there has been collateral damage and unintended consequences for official languages stemming from closures and cutbacks. The result has been a subtle erosion of bilingualism through: the transfer of federal offices from bilingual to unilingual regions; the reduction of language-skill levels required for bilingual positions; the pressure on public servants to produce documents in English only; and the regular failure to offer a sufficient number of training programs in French.

We also see the posting of senior management positions where both official languages are described as an asset rather than a requirement — or described as a requirement and then not considered as such. The consequence of all this is a quiet undermining of the use of both languages in the workplace, and of the ability to offer services in English and French.

My work over the past seven years has shown me how much leadership matters in federal institutions. As commissioner, I will continue to stress the importance of second-language learning, whether in our universities or in the public service, and I will continue to position the use of both official languages as a key leadership competency.

What lies ahead in the field of official languages? What challenges will need to be addressed over the next three years of my mandate? Immigration and the demographic change it brings are critical issues for minority language communities and for the country. Social media will continue to transform the way that government deals with citizens.

Essentially, the public's expectation for an immediate response in either official language is greater than ever. Social media represent both significant challenges and tremendous opportunities in terms of language policy. We know the Pan American Games will take place in Toronto in the summer of 2015, as well as a series of major anniversary events leading up to the 150th anniversary of Confederation in 2017. This is an opportunity for renewed engagement and leadership from the federal government.

Throughout the planning stages and delivery of these events, it will be critical to respect the needs of both official language communities.

*[English]*

As reflected in my annual report, I have made recommendations in the following six areas: language training in federal institutions; the Roadmap for Canada's Official Languages 2013-2018, specifically the need for a new

En général, les langues officielles n'ont pas été ciblées, mais à cause des fermetures et des compressions, des dommages collatéraux et des conséquences involontaires ont touché les communautés de en situation minoritaire, ce qui a mené à une érosion subtile du bilinguisme qui est attribuable au transfert de bureaux fédéraux des régions bilingues à des régions unilingues; à la réduction des niveaux de compétence linguistique requis pour les postes bilingues; à la pression exercée sur les fonctionnaires pour produire des documents uniquement en anglais; et à la tendance d'offrir un nombre insuffisant de programmes de formation en français.

Nous observons aussi que la maîtrise des deux langues officielles est décrite comme un atout dans les affichages des postes de haute direction au lieu d'être une exigence. Il arrive aussi qu'elle soit décrite comme une exigence sans être considérée comme telle par la suite. La conséquence de ces réalités est la fragilisation de l'utilisation des deux langues officielles en milieu de travail et la capacité à offrir des services en français et en anglais.

Mon travail, au cours des sept dernières années, m'a appris à quel point le leadership est important dans les institutions fédérales. À titre de commissaire, je vais continuer d'insister sur l'importance d'apprendre la deuxième langue, que ce soit dans le cadre de nos universités ou dans la fonction publique. Et je continue d'affirmer que l'utilisation des deux langues officielles est une compétence clé de leadership.

Qu'est-ce qui nous attend dans le domaine des langues officielles? Quels défis devront être relevés au cours des trois prochaines années de mon mandat? L'immigration et les changements démographiques qu'elle amène sont des questions critiques pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire et pour le pays. Les médias sociaux continueront de transformer la façon dont le gouvernement interagit avec les citoyens.

En effet, le public s'attend plus que jamais auparavant à recevoir une réponse immédiate dans les deux langues officielles. Ils sont à la fois des défis considérables et des occasions formidables en matière de politique linguistique. Nous savons que les Jeux panaméricains auront lieu à Toronto à l'été 2015, ainsi qu'une série de célébrations majeures, dont le point culminant sera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne en 2017. Le gouvernement fédéral aura alors l'occasion de faire preuve de leadership et d'un engagement renouvelé.

Pendant les étapes de la planification et la tenue de ces événements, il sera crucial de respecter les besoins des deux communautés de langue officielle.

*[Traduction]*

Comme l'indique mon rapport annuel, j'ai formulé des recommandations dans les six domaines suivants : la formation linguistique au sein des institutions fédérales; la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 et, plus

management and accountability framework; immigration policies and their impact on francophone minority communities; initiatives to raise the level of bilingualism among Canadians and reverse the decline in bilingualism among anglophones; the bilingual capacity of our Superior Court judiciary; and the impact of budget cuts on federal institutions' abilities to respect their obligations.

I believe we are now past the point where Canadians are shocked to hear the other language. This became quite evident to me this summer at the Canada Games in Sherbrooke. Both languages were used interchangeably during the opening ceremonies and elicited similar responses from those in attendance.

Our official languages are a defining characteristic of our Canadian identity. We need to feel that both languages belong to us and are part of our sense of national identity, even if we don't speak one of them. One challenge that remains is for all of us to fully embrace linguistic duality as a core Canadian value no matter what language we speak.

As the committee begins a new session, it will no doubt be considering where to focus its work. I have raised a number of issues, including those areas where I've made recommendations. I hope the committee finds this useful in determining which topics are deserving of its attention.

On that note, honourable senators, I'll conclude my remarks and would be pleased to answer any questions you might have.

[*Translation*]

I would be pleased to answer any questions you might have.

**The Chair:** Thank you very much, commissioner. Senator Fortin-Duplessis will ask the first question.

**Senator Fortin-Duplessis:** Once again, Mr. Commissioner, it is always a pleasure to see you before our committee with all the members of your team.

My questions will focus on complaints. I believe there has been a decline in the number of complaints you received from 2006 to the present.

**Mr. Fraser:** Yes.

**Senator Fortin-Duplessis:** Perhaps it is dreaming in Technicolor to hope that one day there will be no more complaints. I nevertheless wonder whether you are receiving fewer complaints now because people have stopped taking the trouble to file them or because they believe there has been an improvement.

**Mr. Fraser:** We regularly ask ourselves that question. We have identified a series of potential factors, and you mentioned two of them. It is quite difficult for us to ascertain the reasons why someone does not file a complaint. It is hard to question the

particulièrement, la nécessité d'un nouveau cadre de gestion et de reddition de comptes; les politiques d'immigration et leur incidence sur les communautés francophones en situation minoritaire; les initiatives visant à élever le niveau de bilinguisme chez les Canadiens et à renverser le déclin du bilinguisme chez les anglophones; la capacité bilingue de la magistrature de la cour supérieure; l'incidence des coupes budgétaires sur la capacité des institutions fédérales à respecter leurs obligations.

Je crois que nous avons maintenant dépassé le point où les Canadiens sont étonnés d'entendre l'autre langue. C'est ce que j'ai pu constater aisément cet été aux Jeux du Canada à Sherbrooke. Les deux langues officielles ont été utilisées de façon interchangeable pendant les cérémonies d'ouverture et ont suscité des réactions semblables chez les personnes présentes.

Nos langues officielles sont l'une des caractéristiques de notre identité canadienne. Nous avons besoin de sentir que les deux langues nous appartiennent et qu'elles font partie de notre identité nationale, même si nous n'en parlons qu'une seule. Nous devons encore relever le défi qui consiste à adhérer pleinement à la dualité linguistique et à en faire une valeur canadienne fondamentale, peu importe la langue que nous parlons.

Le comité se demande sans doute où axer ses efforts alors qu'il entame une nouvelle session. J'ai soulevé un certain nombre de points, notamment les questions sur lesquelles j'ai formulé des recommandations. J'espère que cela aidera le comité à déterminer les sujets méritant son attention.

Sur ce, honorables sénateurs, je conclus mon allocution et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[*Français*]

Je serai heureux de répondre à vos questions.

**La présidente :** Merci beaucoup, monsieur le commissaire. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Encore une fois, monsieur le commissaire, c'est toujours un plaisir de vous recevoir devant notre comité avec tous les membres de votre équipe.

Mes questions porteront sur les plaintes. Selon le nombre de plaintes que vous avez reçues depuis 2006 jusqu'à maintenant, je pense qu'il y a quand même une diminution du nombre de plaintes.

**M. Fraser :** Oui.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Ce serait peut-être rêver en couleur que d'espérer un jour qu'il n'y ait plus de plaintes. Je me demande tout de même s'il y en a moins parce que les gens ne se donnent plus la peine de porter plainte ou bien parce qu'ils croient qu'il y a tout de même une amélioration.

**M. Fraser :** Effectivement, c'est une question que nous nous posons régulièrement. On a identifié une série de facteurs possibles; vous en avez mentionné deux. C'est assez difficile pour nous d'identifier les raisons pour lesquelles quelqu'un ne

absent. One of the factors identified is that there may have been some improvement, and we have noted improvement in some sectors.

There is also the ignorance factor; that is to say that the public does not know they are entitled to service. For example, when an airport receives one million passengers, the passengers who got used to the fact that the airport did not have obligations do not know they are now entitled to service in both languages.

There is also the possibility that people have become disenchanted and the fact that the federal government increasingly contacts citizens by other means than personally. When an individual contacts the federal government, it is often via the Internet or toll-free numbers. It is easier to direct a person to information in English or in French on a website than at a counter.

However, person-to-person contact is still essential for some services, such as border services. There will always be people to establish contact with clients. People will always go to the passport office for more personal contact. In airports, there will always be passengers travelling with Air Canada. These are the places where people will have contact with representatives of the institutions that have obligations.

Some institutions have nevertheless made improvements. We note in the annual report that Parks Canada has made considerable progress on the active offer.

In preparation for the Olympic Games, they produced a video for employees so that everyone would understand their obligation with respect to the active offer and how to react when someone requested service in the other language where the employee was unilingual.

The audit we subsequently conducted yielded quite impressive findings.

**Senator Fortin-Duplessis:** You conducted audits, but did you audit the websites of the various departments to determine which ones actually offer service in both official languages?

Ordinary Canadians who go on the Internet must be able to get an answer in English or French without a problem.

**Mr. Fraser:** We did not conduct an audit. That is an interesting point. We will be addressing the social media issue, and that is an aspect we will have to look at.

We nevertheless received complaints in cases where it was clear that an institution had used Google Translate and sent out information in incomprehensible jargon. When we talk about using technological translation resources, I always use the tractor metaphor. The invention of the tractor never meant that farmers

porte pas plainte; c'est difficile de questionner les absents. Parmi les facteurs identifiés, il y a la possibilité de l'amélioration. Il y a certains secteurs où, effectivement, on a identifié une amélioration.

Il y a aussi la question de l'ignorance, c'est-à-dire que le public ne sait pas qu'ils ont droit à un service. Par exemple, lorsqu'un aéroport en arrive à accueillir un million de passagers, les passagers qui se sont habitués au fait que cet aéroport n'avait pas cette obligation ne savent pas qu'ils ont maintenant droit à un service dans les deux langues.

Il y a aussi la possibilité d'un désabusement; et il y a aussi le fait que, de plus en plus, le gouvernement fédéral prend contact avec le citoyen par d'autres moyens que le contact personnel. Souvent, quand un individu prend contact avec le gouvernement fédéral, c'est par Internet ou avec des numéros sans frais. C'est plus facile de diriger une personne vers des informations en français ou en anglais sur un site web que devant un comptoir.

Il y a toutefois toujours certains services pour lesquels il est essentiel que le contact se fasse de personne à personne, comme les services frontaliers, par exemple; il y aura toujours des individus pour établir un contact avec les clients. Il y aura toujours des gens qui viendront au bureau de passeport pour bénéficier d'un contact plus personnel. Dans les aéroports, il y aura toujours des passagers voyageant avec Air Canada; ce sont là des endroits où les gens auront des contacts avec des représentants des institutions ayant des obligations.

Certaines institutions ont tout de même apporté des améliorations. On remarque, dans le rapport annuel, que Parcs Canada a fait beaucoup de progrès en ce qui a trait à l'offre active.

En préparation pour les Jeux olympiques, ils ont produit un vidéoclip offert aux employés afin que tous comprennent leur obligation quant à l'offre active et sur la façon de réagir lorsque quelqu'un demande un service dans l'autre langue que celle de l'employé si l'employé est unilingue.

La vérification faite par la suite a démontré des résultats assez impressionnants.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Vous avez fait des vérifications, mais avez-vous vérifié les différents sites web des différents ministères pour savoir au sein desquels ils offrent vraiment le service dans les deux langues officielles?

Si un simple citoyen canadien va sur Internet, il doit pouvoir obtenir une réponse en français — l'anglais ne pose pas problème.

**M. Fraser :** On n'a pas fait de vérification. C'est un élément intéressant. On traitera de la question des médias sociaux et c'est un aspect qu'on devra regarder.

On a quand même reçu des plaintes dans des cas où il était évident qu'une institution a utilisé Google Translate pour envoyer des informations dans un jargon incompréhensible. Lorsqu'on parle de l'utilisation des moyens technologiques de traduction, j'utilise toujours la métaphore du tracteur. L'invention du

could sit down and watch the tractor plow up and down their fields, even though that tool has increased the efficiency of agricultural production. When you use technological translation resources, a human being has to look at the final result.

**Senator Fortin-Duplessis:** Do you think complaints are at an acceptable level? The ideal would obviously be to receive no complaints.

**Mr. Fraser:** Very good question. It is a question we ask ourselves. If access to service in both official languages is available wherever institutions have a responsibility to provide those services, and if there are no complaints, so much the better. However, I believe the situation is far from that. And that troubles me at times; I wonder whether there is a gap between the availability of service on the one hand and complaints about that gap or the lack of complaints on the other. We know it is very difficult to provide services in both languages at some airports, and we do not receive a lot of complaints about that lack of service. For example, we have received very few complaints about the National Arts Centre. It is an institution that I believe provides very good service in both official languages. We get no complaints about that institution because its service is exemplary. If service is exemplary everywhere, that is good. However, investigating complaints is a very useful instrument for institutions and for improving their services.

Given the changes in the way the federal government operates, the restructuring of certain institutions and the use of social media, there will still be challenges for some time to come.

**Senator Chaput:** It is always a pleasure to see you in committee, Mr. Commissioner. Thank you and congratulations on your report.

What you have presented to us in this report is something we have sensed for many years. You talk about erosion, and it is true there has been some erosion in the past two or three years; it has occurred over several years. You say in your report that the federal government has made significant changes to its modes of delivery over the past 15 years.

The changes that have occurred in the federal government have long contributed to the erosion of our French-language services. It is not because they want this to happen. It is for all kinds of other, unexpected and unwanted reasons. I believe that now is the time to see what we can do.

My first question concerns the delivery of services to the public when the government engages in contracting out, devolution, partnerships and privatization. For some years now, the official language communities have been asking the federal government to include language clauses or requirements when transferring a service from the federal to the provincial level. Not much progress

tracteur n'a jamais voulu dire que le fermier pouvait s'asseoir et regarder le tracteur faire les champs d'un côté et de l'autre, même si cet outil a amélioré l'efficacité de la production agricole. Lorsqu'on utilise des moyens technologiques de traduction, il faut qu'une personne humaine regarde le produit final.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Selon vous, y a-t-il un niveau acceptable de plaintes? Évidemment, l'idéal serait de n'avoir aucune plainte.

**M. Fraser :** Très bonne question. C'est une question qu'on se pose. Si l'accès au service dans les deux langues officielles est disponible partout où la responsabilité incombe aux institutions d'offrir ces services et s'il n'y a pas de plaintes, tant mieux. Toutefois, je crois que nous sommes loin de ce point. Ce qui m'inquiète parfois, je me pose la question à savoir s'il y a un écart entre la disponibilité des services, d'un côté, et les plaintes vis-à-vis cet écart, ou le manque de plaintes. On sait que dans certains aéroports il est très difficile de fournir des services dans les deux langues, et on ne reçoit pas beaucoup de plaintes sur ce manque de services. À titre d'exemple, on a reçu très peu de plaintes envers le Centre national des arts. C'est une institution qui, à mon avis, offre un très bon service dans les deux langues officielles. On ne reçoit pas de plaintes contre cette institution car leur service est exemplaire. Si le service est exemplaire partout, c'est bien. Toutefois, l'exercice de faire enquête sur des plaintes est un instrument très utile pour les institutions et l'amélioration de leurs services.

Étant donné les transformations de fonctionnement dans le gouvernement fédéral, restructuration de certaines institutions, l'utilisation de média sociaux, il y aura des défis pour encore un bout de temps.

**La sénatrice Chaput :** Monsieur le commissaire, c'est toujours un plaisir de vous recevoir au comité. Je vous remercie et vous félicite de votre rapport.

Ce que vous avez réussi à nous présenter dans ce rapport, c'est ce que nous ressentons depuis plusieurs années. Vous parlez d'une érosion, et il est vrai qu'une érosion ne se fait pas en deux ou trois ans; c'est la conséquence de plusieurs années. Vous dites dans votre rapport qu'au cours des 15 dernières années le gouvernement fédéral a apporté d'importants changements à ses modes de prestation.

Depuis longtemps, les changements qui se font au niveau du gouvernement fédéral contribuent à l'érosion de nos services en français. Ce n'est pas parce qu'ils le veulent. C'est pour toutes sortes d'autres raisons, imprévues et non voulues. Je crois qu'il est temps maintenant de voir ce qu'on peut faire.

Ma première question touche les prestations de services au public lorsque le gouvernement fait appel à la sous-traitance, à la dévolution, au partenariat ou à la privatisation. Depuis des années, les communautés de langue officielle demandent au gouvernement fédéral d'inclure des clauses ou des exigences linguistiques lorsqu'on transfère un service du fédéral au

has been made in meeting that request, has it? Are conditions still not set when a service is devolved?

**Mr. Fraser:** It all depends on the institution. Even when there is a language clause, the government proceeds by contract. Suppose, for example, that the federal government or a department awards a contract to a company to provide a service and that the term of that contract is three years. If it is subsequently deemed that the language clause under that contract was not complied with, that factor will be considered when the contract is renewed and the government will say that the contractor did not comply with the language clause and it will then look for another contractor. That does not mean there will be an improvement because these are not employees.

It is always easier to use incentives, language training or directives to make a real impact when you deal with employees than when you do business with contractors. I am very much aware of this problem at airports. Airport authorities have obligations, but they deal with independent institutions. People who have contracts to operate a restaurant or other services inside airports are third parties. So the problem arises at two levels in a government department.

The more distant the direct link with the federal department, the harder it is to ensure the service will be delivered. It is easier to ensure that service is available at a federal government post office than at a postal outlet in a store.

**Senator Chaput:** And where abuses occur, Mr. Commissioner, is an evaluation not necessarily conducted of the services that were provided or offered to francophones? When the contract expires after three or four years, neither the federal government nor the person assesses whether the services were actually offered in both official languages?

**Mr. Fraser:** It all depends on the institution. The organization responsible for airport security, for example, assured me that not only did it have a language clause, but that there would also be an evaluation and bonuses depending on their ability to deliver the service. Since that contract was awarded, I have noticed an improvement in services at airports. People are more often being welcomed with a “Hello/bonjour” and sometimes even a “Hello/bonjour, any liquids or gels?” That example confirms for me that, when institutional leadership says it will make sure an improvement is made, we can see the effect of that leadership.

**Senator Chaput:** Commissioner, I do not believe this trend toward contracting services out to third parties will stop. I believe the practice will continue.

If that is the case, what are the two major conditions that should be set when those transfers are made to ensure that services are provided in French — and in English in Quebec?

provincial. On n’a pas fait beaucoup de progrès avec cette demande, n’est-ce pas? Il n’y a pas encore de conditions lorsqu’un service est dévolué?

**M. Fraser :** Tout dépend de l’institution. Même lorsqu’il y a une clause linguistique, on procède par contrat. Supposons, par exemple, que le gouvernement fédéral ou un ministère donne un contrat à une compagnie pour offrir un service, et que ce contrat dure, disons, trois ans. Dans le cadre de ce contrat, on estime que les clauses linguistiques n’ont pas été respectées. Cet élément sera considéré dans le renouvellement du contrat et on dira que l’entrepreneur précédent n’a pas respecté cette clause linguistique, on cherchera alors un autre entrepreneur. Cela ne veut pas dire qu’il y aura amélioration, parce que ce ne sont pas des employés.

Il est toujours plus facile, par des incitations, de la formation linguistique ou des directives, d’avoir un effet réel quand on fait affaires avec des employés que lorsqu’on traite avec des entrepreneurs. Je suis très conscient de ce problème dans les aéroports. Les autorités aéroportuaires ont des obligations, mais il y a des institutions autonomes. Les gens qui ont des contrats pour opérer un restaurant ou d’autres services à l’intérieur sont des tierces parties. C’est donc à deux niveaux d’un ministère gouvernemental.

Plus loin, on arrive à un lien direct avec un ministère fédéral, plus difficile il sera de s’assurer que le service soit livré. Il est plus facile, dans un bureau de poste entièrement consacré au service de la poste par le gouvernement fédéral, de faire en sorte que ce service soit disponible que s’il s’agit d’une succursale dans un magasin.

**La sénatrice Chaput :** Et si on abuse, monsieur le commissaire, il n’y a pas nécessairement d’évaluation des services qui ont été remis ou offerts à la francophonie? Lorsque le contrat se termine, après trois ou quatre ans, ni le fédéral ni personne n’évalue si les services ont vraiment été offerts dans les deux langues officielles?

**M. Fraser :** Tout dépend de l’institution. L’entité responsable de la sécurité aux aéroports, par exemple, m’a assuré que non seulement il y aurait une clause linguistique, mais il y aurait une évaluation et des primes qui seraient reliées à leur capacité de livrer le service. Depuis l’octroi de ce contrat, j’ai remarqué une amélioration des services dans les aéroports. Il arrive plus souvent que l’on soit accueilli par un « Hello, bonjour » et même parfois « hello/bonjour, any liquids or gels? ». Tout de même, c’était un exemple qui m’a confirmé que lorsque le leadership d’une institution dit que l’on va s’assurer qu’il y aura une amélioration, on peut voir l’effet de ce leadership.

**La sénatrice Chaput :** Je ne crois pas, monsieur le commissaire, que cette tendance s’arrêtera, soit celle de confier des services à une tierce partie. Je crois que cette pratique se poursuivra.

Si c’est le cas, quelles seraient les deux conditions majeures qui pourraient être imposées lors de ces transferts afin de s’assurer du respect des services en français — et des services en anglais, au Québec?

**Mr. Fraser:** Based on my experience, I would say it is important for there to be, first, a language clause; second, assurances that the department that signed the contract will monitor compliance with the clause to a certain degree; and, third, there should ideally be a monetary bonus for complying with the language clause, but if a private company is awarded a contract and fails to deliver the service, it should incur a financial cost by forfeiting the bonus.

Ms. Saikaley, can you think of any other factors?

**Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** That is precisely what we noted in the annual report. In many cases, there is no clause or else it is not monitored or enforced.

**Senator Chaput:** Would monitoring be the federal government's responsibility?

**Ms. Saikaley:** Yes, federal institutions retain responsibility. Federal institutions have the obligation even though the services are delivered by third parties.

**Senator McIntyre:** Commissioner, we are always pleased to have you, to read what you have to say and especially to hear you. My comment is of course addressed to your entire team.

I note that Canada has half a million more bilingual citizens than it did 10 years ago. The reason for that is quite simple: francophones are becoming increasingly bilingual, while anglophones are increasingly unilingual.

**Mr. Fraser:** Not entirely. There has been a minor improvement among anglophones, but I believe that 450,000 of that half million are francophone, whereas a small number are anglophones.

**Senator McIntyre:** So there are more bilingual francophones than anglophones.

**Mr. Fraser:** Absolutely.

**Senator McIntyre:** Is that not one-way bilingualism?

**Mr. Fraser:** We have noticed that there has been a decline in percentage terms in bilingualism among anglophones, especially among young people. We have even noticed a 24-per cent decline over a 10-year period, especially among youth.

There are several reasons for that. First, enrolment in immersion courses has plateaued at about 300,000. A study conducted in the 1980s produced projections showing that, if the system's growth continued at its rate of that time, there would be one million immersion students by the year 2000. However, as funding has since levelled off somewhat, the number remained relatively stable at 300,000.

**M. Fraser :** Selon les expériences que j'ai connues, je dirais que c'est important qu'il y ait d'abord une clause linguistique; deuxièmement, une assurance que le ministère qui a signé le contrat exerce une certaine vigilance sur le respect de cette clause linguistique; et idéalement, qu'il y ait une prime financière rattachée au respect de cette clause linguistique, que si une compagnie privée obtient un contrat et qu'elle ne réussit pas à offrir le service, qu'il en résulte un coût financier, qu'il y a une prime qu'ils ne recevront pas.

Madame Saikaley, pensez-vous à d'autres facteurs?

**Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité, Commissariat aux langues officielles :** C'est exactement ce que nous avons rapporté dans le rapport annuel. Souvent c'est soit qu'il n'y a pas de clause ou encore qu'elles ne sont ni surveillées ni mises en force.

**La sénatrice Chaput :** La vigilance serait la responsabilité du fédéral?

**Mme Saikaley :** Oui, les institutions fédérales conservent leur responsabilité. Ce sont donc les institutions fédérales qui ont cette obligation, même si les services sont offerts par des tiers.

**Le sénateur McIntyre :** Monsieur le commissaire, soyez assuré que nous sommes toujours heureux de vous accueillir, de vous lire et surtout de vous entendre. Ma remarque s'adresse évidemment à toute votre équipe.

Je note que le Canada compte un demi-million de plus de citoyens bilingues qu'il y a 10 ans. La raison en est plutôt simple, c'est que les francophones deviennent de plus en plus bilingues alors que les anglophones deviennent de plus en plus unilingues.

**M. Fraser :** Pas à 100 p. 100. Il y a une petite amélioration chez les anglophones. Mais je pense que de ce demi-million, 450 000 sont francophones alors qu'une petite portion est anglophone.

**Le sénateur McIntyre :** Il y a donc plus de gens bilingues chez les francophones que chez les anglophones.

**M. Fraser :** Tout à fait.

**Le sénateur McIntyre :** Ne s'agit-il donc pas là d'un bilinguisme à sens unique?

**M. Fraser :** On a remarqué qu'en termes de pourcentage, il y a une diminution d'inscriptions dans des programmes de français langue seconde une diminution d'inscriptions dans des programmes de français langue seconde chez les anglophones et surtout chez les jeunes. On a même remarqué, surtout chez les jeunes, une diminution de 24 p. 100 sur une période de 10 ans.

Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, il y a eu un plafonnement dans les inscriptions aux cours d'immersion d'à peu près à 300 000. Durant les années 1980, une étude a fait des projections démontrant que si le système continuait de croître à ce rythme, il y aurait un million d'étudiants en immersion en l'an 2000. Mais dû à un certain plafonnement du financement, le nombre est resté plutôt stable à 300 000.

I strongly support the immersion system, which has been a major international system, but one of the effects that we did not consider was its harmful impact on core French courses. The best students and teachers are attracted to immersion, and I even think some people believe that immersion is the only way to learn French and that, if you cannot gain access to immersion, you will never become bilingual.

I consider myself as evidence to the contrary, since I am not a product of immersion. People of my generation are not either. I can name you a lot of people who learned French based on the knowledge they acquired from core French courses.

This trend has had quite a harmful effect on the quality of core French instruction and has made French less appealing. I believe what has to be emphasized — this is one of the things I have tried to emphasize during my term — is the importance of having a kind of cascade of incentives. The federal government has an obligation as an employer to send the message to universities that the largest employer in Canada needs bilingual employees, and universities similarly have an obligation to send a message to students and secondary schools that bilingualism is a valued skill.

I have had conversations with immersion students who had been told to take core French exams instead of the immersion exams so they could get better grades by taking an easier exam. That is all the universities want. To my mind, that is a virtual incentive to mediocrity, whereas we should be aiming for excellence.

We must establish a learning continuum so that students across the country have access to high-quality language training.

**Senator McIntyre:** Complaints have repeatedly been filed against certain federal institutions since you were appointed in 2006. Your annual report states that you will be organizing an information campaign for the travelling public — I am thinking of Air Canada, for example — to make passengers aware of their rights and to urge federal institutions to honour them.

When do you intend to launch that information campaign?

**Mr. Fraser:** You are touching on a sensitive point in that we had planned a pilot project for the Winnipeg airport. We had even planned to purchase space for a public information poster, but the airport refused to post the information at the last minute. It referred our request to the Airports Association, which decided at its annual meeting that it did not want us to publicize the travelling public's right at airports. The association wrote us a letter saying that would cause confusion and create the expectation among the travelling public that those rights would be honoured.

J'appuie fortement le système d'immersion qui a été un grand système international. Mais un des effets que l'on n'a pas considéré, c'est l'effet néfaste sur les cours de français de base. Les meilleurs étudiants et les meilleurs professeurs sont attirés par l'immersion, et je crois même qu'il y a certaines croyances selon lesquelles l'immersion est la seule façon d'apprendre le français et que si on n'a pas réussi à avoir accès à l'immersion, c'est fini, on ne deviendra jamais bilingue.

Je me considère comme la preuve du contraire puisque je ne suis pas un produit de l'immersion. Les gens de ma génération non plus. Je peux vous nommer beaucoup de gens qui ont appris le français avec les connaissances créées à partir du français de base.

Il y a quand même eu un effet néfaste sur la qualité de l'instruction du français de base et une diminution de l'intérêt. Je crois que ce qu'il faut développer — c'est l'une des choses que j'ai essayé de souligner durant mon mandat —, c'est l'importance d'avoir une espèce de cascade d'incitatifs. Le gouvernement fédéral a une obligation comme employeur d'envoyer le message aux universités que le plus grand employeur au Canada a besoin d'employés bilingues et, de la même façon, les universités ont l'obligation d'envoyer le message aux étudiants et aux écoles secondaires en disant que le bilinguisme est une compétence qu'on valorise.

J'ai eu des conversations avec des étudiants en immersion qui se sont fait dire de ne pas passer l'examen d'immersion mais plutôt de passer celui de français de base, et qu'ils auraient ainsi de meilleures notes avec un examen plus facile. C'est tout ce que les universités veulent. Pour moi, c'est quasiment une incitation à la médiocrité alors qu'on devrait viser l'excellence.

Il faut établir ce continuum d'apprentissage pour faire en sorte que des étudiants, à travers le pays, aient accès à une formation linguistique de qualité.

**Le sénateur McIntyre :** Certaines institutions fédérales font souvent l'objet de plaintes répétées, depuis votre nomination, en 2006. Votre rapport annuel indique que vous organiserez une campagne d'information à l'intention du public voyageur — je pense à Air Canada, par exemple — afin de mieux faire connaître ses droits et inciter les institutions fédérales à les respecter.

À quel moment comptez-vous lancer cette campagne d'information?

**M. Fraser :** Vous touchez un point sensible dans le sens qu'on avait planifié un lancement de campagne plus tôt cet automne, mais on a rencontré un obstacle. On avait un projet pilote planifié pour l'aéroport de Winnipeg. On avait même planifié l'achat d'espace pour une affiche d'information pour le public. Et à la dernière minute, l'aéroport a refusé d'afficher cette information. Elle a renvoyé notre demande à l'Association des aéroports qui, lors de sa réunion annuelle, a décidé, de façon collective, qu'elle ne voulait pas qu'on annonce les droits des voyageurs au public dans les aéroports. Le conseil nous a écrit une lettre selon laquelle cela créerait de la confusion, des attentes de la part du public voyageur que ces droits seraient respectés.



We therefore tried to find other ways to advertise those rights. We have a poster on our website, but not all travellers will necessarily think to go to our website to check on their rights.

Mr. Giguère, do you want to elaborate on the subject a little more?

**Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** We had a mini-launch on our website, but that obviously does not reach all travellers. We are producing brochures that will explain travellers' rights, and we will try to distribute them across Canada at strategic locations such as travel agencies and community associations. We would also like to have a banner on sites such as Expedia.ca, where people can click on a link to our site and see what travellers' rights are.

We are taking a different approach using the same budgets. For example, we are considering the possibility of publishing an advertisement in a newspaper or setting up a billboard in a city, but these are quite costly measures. We may opt instead for community associations, brochures and websites that travellers go to.

**Senator Charette-Poulin:** Mr. Fraser, I join my colleagues in congratulating you on your excellent report and especially on the work you have done over the past seven years. We were all very pleased to see that your term was extended by three years. That will give you enough time to ensure that your recommendations are implemented.

My question concerns the judicial system. I was particularly delighted by your position on the idea that it is important for Supreme Court judges to be able to understand interventions directly in the language in which they are made. Thank you very much. That is so important.

You have started two projects, one in New Brunswick and the other in Ontario, to verify judges' ability to hear lawyers directly in the language of their choice. Could you tell us a little more about those two projects?

**Mr. Fraser:** This is a single project that was developed jointly with my counterparts in New Brunswick and Ontario. We also looked at other provinces to determine the ability of superior court judges to understand both official languages. What struck us is that it is difficult to ascertain that ability because there is no way to evaluate the language skills of people who apply to become judges, and there is really no way to assess the courts' needs. We also made recommendations on judges' training. Perhaps Ms. Tremblay could tell you more about the study and the follow-up we are conducting.

On a donc essayé de trouver d'autres façons d'annoncer ces droits. Il y a une affiche qui existe sur notre site web, mais ce n'est pas nécessairement tous les voyageurs qui penseront aller vérifier leurs droits sur notre site web.

Monsieur Giguère, voulez-vous élaborer un peu plus sur le sujet?

**Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications, Commissariat aux langues officielles :** Effectivement, on a fait un mini-lancement sur le site web, mais évidemment, cela ne touche pas tous les voyageurs. On est en train de produire des dépliants qui vont expliquer les droits des voyageurs, et nous essaierons de les distribuer partout au Canada à des endroits très stratégiques comme des agences de voyage ou des associations communautaires. On aimerait aussi avoir une bannière sur des sites comme Expedia.ca, où les gens vont, en cliquant sur la bannière, arriver sur notre site et voir quels sont les droits des voyageurs.

On est en train d'orienter notre approche de façon différente et ce, avec les mêmes budgets. Par exemple, on examine la possibilité de faire paraître une annonce dans un journal ou d'avoir un panneau publicitaire dans une ville, mais ces éléments sont assez coûteux. Il est possible qu'on se tourne plutôt vers les associations communautaires, les dépliants et les sites Internet que les voyageurs consultent.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Monsieur Fraser, je souscris à ce qu'ont dit mes collègues qui vous félicitent pour votre excellent rapport, et surtout pour le travail que vous faites depuis sept ans. Nous étions tous très heureux de voir que votre mandat a été prolongé de trois ans. Cela vous donne le nombre d'années nécessaires pour vous assurer que vos recommandations soient suivies.

Ma question porte sur le système judiciaire. J'étais particulièrement ravie de votre position sur l'importance pour les juges de la Cour suprême de comprendre directement les interventions dans la langue où elles sont énoncées. Je vous remercie énormément. C'est tellement important!

Vous avez entamé deux projets, l'un au Nouveau-Brunswick et l'autre en Ontario, pour vérifier la capacité des juges d'entendre directement les avocats dans la langue de leur choix. Pouvez-vous nous parler un peu plus de ces deux projets?

**M. Fraser :** C'est un seul projet qui a été développé conjointement avec mes homologues du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. On a aussi examiné d'autres provinces afin d'établir la capacité des juges des cours supérieures de comprendre les deux langues officielles. Ce qui nous a frappés, c'est la difficulté à établir cette capacité, parce qu'il n'y a pas d'évaluation de la compétence linguistique des gens qui postulent pour devenir juge, et il n'y a pas vraiment d'évaluation des besoins des tribunaux. On a aussi formulé des recommandations sur la formation des juges. Mme Tremblay pourrait peut-être parler davantage de l'étude et des suivis qu'on est en train de faire.

**Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** The commissioner has summed up the project quite well. We examined two issues, the judicial appointments process and language training, that are under the jurisdiction of the Minister of Justice and that may have an impact on the bilingual capacity of the superior court judiciary. We conducted an on-line survey of the lawyers practising in the superior courts to determine their perception of the level of bilingualism and availability of the bilingual judges. We looked at the process for appointing judges to provincial courts, in Ontario, for example, and we made recommendations for improving the appointments process, evaluating candidates' language skills and the language training currently available.

**Senator Charette-Poulin:** Will the Office of the Commissioner be publishing a report on that specific study?

**Mr. Fraser:** The report is done. I presented it at the annual summer meeting of the Canadian Bar Association. I discussed it with the Minister of Justice, Mr. MacKay, and I did a briefing session with the deputy minister. I can say I have had several very positive conversations with the minister, who seemed to welcome it with interest.

I am somewhat optimistic about this recommendation because it has arisen in a context in which there is a lot of interest in the whole issue of access to justice. This is one of the chief judge's pet themes. The Department of Justice is involved in the broader issue of access to justice, and I believe our report has really come at the right time in the circumstances.

**Senator Charette-Poulin:** That is very interesting because access to justice is one of the things lawyers are sworn to uphold to ensure that every effort is made to provide access to justice for Canadians.

**Mr. Fraser:** Indeed.

**Senator Charette-Poulin:** You talked about leadership in your report. I was thinking that we must start today to prepare the leadership of tomorrow. Have you noticed that people in the federal government staffing system increasingly refer to bilingualism as an asset instead of talking about mandatory proficiency in both official languages?

**Mr. Fraser:** Yes.

**Senator Charette-Poulin:** These days, when EX-3s or EX-4s are selected, they are put on a list from which deputy ministers are then selected, and those deputy ministers play a key role in ensuring that services are offered in both official languages in their departments. Do you sense that an effort is being made in the federal government's staffing system to hire people who have quite high-level proficiency in both official languages? Are we hiring from both cultures in a balanced way?

**Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles :** Monsieur le commissaire a bien résumé le projet. On a donc examiné deux aspects qui relèvent du pouvoir du ministre de la Justice et qui peuvent avoir un impact sur la capacité de bilinguisme de la magistrature des cours supérieures, c'est-à-dire le processus de nomination des juges et la formation linguistique. On a fait un sondage en ligne auprès des avocats qui pratiquent devant les cours supérieures pour connaître leur perception du niveau de bilinguisme et de la disponibilité des juges bilingues. On a examiné le processus de nomination des juges des cours provinciales, par exemple en Ontario, et on a émis des recommandations qui visent à améliorer le processus de nomination, l'évaluation des compétences linguistiques des candidats et la formation linguistique qui est actuellement disponible.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Est-ce que le bureau du commissaire publiera un rapport sur cette étude précise?

**M. Fraser :** Le rapport existe. Je l'ai présenté à la réunion annuelle d'été de l'Association du Barreau canadien. J'en ai discuté avec le ministre de la Justice, M. MacKay, et j'ai fait une session de débriefage avec le sous-ministre. Je peux dire que j'ai eu quelques conversations très positives avec le ministre, qui semblait accueillir cela avec intérêt.

Je suis un peu optimiste vis-à-vis cette recommandation parce que c'est arrivé dans un contexte où il y a beaucoup d'intérêt pour toute la question d'accès à la justice. C'est un des thèmes de la juge en chef. Le ministère de la Justice est interpellé par la grande question d'accès à la justice, et je pense que notre rapport tombe vraiment très bien dans ce contexte.

**La sénatrice Charette-Poulin :** C'est très intéressant parce que l'accès à la justice fait justement partie des assermentations des avocats afin de s'assurer que tout est fait pour que tous les Canadiens et les Canadiennes aient accès à la justice.

**M. Fraser :** Effectivement.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Dans votre rapport, vous avez parlé de leadership. Je me disais alors que pour préparer le leadership de demain, il faut commencer aujourd'hui. Est-ce que vous avez dit que, dans le système de dotation du gouvernement fédéral, vous remarquez qu'on parle de plus en plus de bilinguisme comme un atout au lieu de la maîtrise des deux langues officielles obligatoires?

**M. Fraser :** Oui.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Aujourd'hui, quand on choisit des EX-3 ou des EX-4, cela devient la liste dans laquelle seront choisis les sous-ministres, et ces derniers jouent un rôle clé dans leur ministère pour justement s'assurer que les services sont offerts dans les deux langues officielles. Est-ce que vous percevez qu'aujourd'hui, dans le système de dotation du gouvernement fédéral, on s'efforce d'embaucher des gens qui maîtrisent les deux langues officielles à un niveau assez élevé? Et est-ce qu'on embauche des gens des deux cultures de façon équilibrée?

**Mr. Fraser:** I cannot answer your second question. Based on the Public Service Commission's figures, more than 93 per cent of positions are occupied by people who have passed their tests. A trend has been identified. Sometimes the level required in certain positions is lower. We are not talking about assistant deputy ministers, but rather about staff in regional offices. Sometimes people tend to think they can select a BBB instead of requiring a CCC because they have an internal candidate. Sometimes we receive complaints about that. We conduct an investigation and we find that the position should be at least a CBC.

This becomes more complicated for Governor-in-Council appointments. If my understanding is correct, several of my predecessors claimed that all Governor-in-Council appointments should be bilingual. With the Privy Council, we are discussing the need for criteria to determine which positions require essential bilingualism and those for which bilingualism is not essential.

For example, there have been some appointments to important positions in which bilingualism was identified as preferable. I will not name them now because they are currently subject to complaints and we will be investigating, but, given the nature of the position, an important aspect of that institution's work concerns English and French culture. Bilingualism is not an asset; it is not preferable; it is essential.

We cannot imagine a unilingual president of CBC/Radio-Canada who cannot understand —

**Senator Charette-Poulin:** English. A unilingual francophone?

**Mr. Fraser:** Yes, for two of the corporation's four networks. And I am prepared to concede that, for certain positions outside Canada, provided the travelling public is served at the embassy, it is not essential for Canada's ambassador to Australia, for example, to be bilingual.

It is preferable. We always hope that our ambassadors represent us in both official languages, but bilingualism may be more preferable than essential in the day-to-day work of a Canadian ambassador to Australia.

The fact that I am taking part in this discussion is indicative of the fact that I am prepared to concede that bilingualism is not essential for certain positions, but the Privy Council must discuss genuine criteria in order for that to happen. We will see what happens with the bill that was passed respecting officers of Parliament because the position of the Privacy Commissioner, Jennifer Stoddart, whose terms expires in a week, has not yet been posted.

We are waiting to see what evaluation process will be used for this first appointment of an officer of Parliament, who has an obligation under the act to be bilingual. We will know how to proceed for other Governor-in-Council appointments once we have seen that evaluation process.

**M. Fraser :** Quant à votre deuxième question, je ne saurais pas vous dire. Selon les chiffres de la Commission de la fonction publique, plus de 93 p. 100 des postes sont occupés par des gens qui ont réussi leurs tests. Une tendance a été identifiée. Parfois, on réduit le niveau exigé dans certains postes. On ne parle pas de sous-ministres adjoints, mais plutôt de personnel dans des bureaux régionaux. On a parfois tendance à penser que c'est parce qu'il y a un candidat à l'interne, donc au lieu d'exiger un CCC, on choisit un BBB. Parfois, on reçoit des plaintes là-dessus, on fait une enquête et on trouve que, effectivement, le poste devrait être au moins un CBC.

Cela devient plus compliqué pour la nomination du gouverneur en conseil. Si je comprends bien, plusieurs de mes prédécesseurs ont prétendu que toute nomination du gouverneur en conseil devrait être bilingue. On est en train de discuter avec le Conseil privé du besoin d'avoir des critères pour établir quels postes exigent un bilinguisme essentiel et ceux pour qui le bilinguisme n'est pas essentiel.

Par exemple, il y a eu certaines nominations à des postes importants où c'était identifié comme étant préférable. Je ne vais pas les nommer maintenant car ils font actuellement l'objet de plaintes et on fera enquête. Mais si la nature du poste fait en sorte qu'un élément important du travail de cette institution traite de la culture française et de la culture anglaise, ce n'est pas un atout, ce n'est pas préférable, c'est essentiel.

On ne peut pas imaginer un président de CBC/Radio-Canada unilingue qui ne puisse pas comprendre...

**La sénatrice Charette-Poulin :** L'anglais. Un unilingue français?

**M. Fraser :** Oui, pour deux réseaux sur quatre de la société. Et je suis prêt à concéder que pour certains postes à l'étranger, à condition que le public voyageur soit servi à l'ambassade, il n'est pas essentiel que l'ambassadeur du Canada en Australie soit bilingue.

C'est préférable, on souhaite toujours que nos ambassadeurs nous représentent dans les deux langues officielles, mais dans le travail quotidien d'un ambassadeur canadien en Australie, peut-être que le bilinguisme est plutôt préférable qu'essentiel.

Le fait même de participer à cette discussion fait en sorte que je suis prêt à concéder qu'il y a certains postes pour lesquels ce n'est pas essentiel. Mais pour y arriver, il faut que le Conseil privé discute des véritables critères. On verra avec le projet de loi qui a été adopté pour des agents du Parlement parce qu'on n'a pas encore affiché le poste de la commissaire à la vie privée, Mme Jennifer Stoddart, dont le mandat se termine dans une semaine.

On attend de voir quel sera le processus d'évaluation suivi pour cette première nomination d'un agent du Parlement, dont l'obligation est d'être bilingue selon la loi. Quand on verra ce processus d'évaluation, on pourra savoir comment procéder pour les autres nominations du gouverneur en conseil.

**Senator Poirier:** At your press conference, you talked about the work you had done with your colleagues from New Brunswick and Ontario. Can you tell us about the projects you may carry out with those provinces?

I would also like to hear your opinion on Nova Scotia and the Acadians who lost their protected riding. Is there any chance you might intervene or assist the Acadian community if it needs that?

**Mr. Fraser:** In response to your first question, one factor we are discussing jointly is immigration.

**Mr. Giguère:** We began initial talks a few weeks ago. We would like to carry out a joint project with Ontario and New Brunswick to see how we could facilitate or assist francophone immigration to those two provinces. We are starting the project, but this is a very good idea because we have the same goals. So it is good to be working together.

**Mr. Fraser:** And I am very pleased with the relations I have with my provincial and territorial counterparts, except that I have less contact with Nunavut's commissioner of official languages. A new commissioner of official languages will be taking up her duties in the Northwest Territories on December 1, but I have not yet had a chance to meet her.

As they say, though, this is just a start. I hope we will be able to pursue other joint projects. As for your second question, we are always available to provide assistance or advice. We are always available, but the provincial riding issue is a provincial matter and not within my jurisdiction.

**Senator Poirier:** In your annual report, you mention the possible impact of the budget cuts on the official language minority communities. Do you have any specific examples that would justify your fears and that you would like to share with us?

**Mr. Fraser:** There is the closing of the Institut Maurice-Lamontagne. There is also the restructuring of Service Canada for the Atlantic region. Under the new regional organization, New Brunswick employees, who were previously supervised in New Brunswick, are now supervised from Halifax or St. John's. Their supervisors have no linguistic obligations, which makes the issue of the right to work in French a problem.

Ghislaine, are there any other examples we should cite?

**La sénatrice Poirier :** Lors de votre conférence de presse, vous avez parlé du travail que vous avez accompli avec vos collègues du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Pouvez-vous nous parler des projets qui seront possiblement accomplis avec ces provinces?

J'aimerais aussi avoir votre opinion au sujet de la Nouvelle-Écosse et des Acadiens qui ont perdu leur circonscription protégée. Est-ce qu'il y a des possibilités que vous puissiez intervenir ou venir en aide à la communauté acadienne si elle en a besoin?

**M. Fraser :** Quant à votre première question, un élément dont on discute conjointement actuellement, c'est la question de l'immigration.

**M. Giguère :** On a entamé les premières discussions il y a quelques semaines. On aimerait avoir un projet commun avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick pour voir comment on pourrait faciliter ou aider à l'immigration francophone dans ces deux provinces. On est présentement au début du projet, mais c'est une très belle piste parce qu'on a les mêmes buts. Donc c'est bien de travailler ensemble.

**M. Fraser :** Et je suis très heureux des rapports que j'ai avec mes homologues provinciaux et territoriaux, sauf que j'ai moins de contacts avec la commissaire aux langues officielles du Nunavut. Il y a une nouvelle commissaire aux langues officielles dans les Territoires du Nord-Ouest qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> décembre, que je n'ai pas encore eu la chance de rencontrer.

Mais comme on dit, ce n'est que le début. J'espère qu'il y aura d'autres projets qu'on pourra poursuivre conjointement. Quant à votre deuxième question, nous sommes toujours disponibles pour donner de l'aide ou des conseils. La disponibilité est toujours là, mais en ce qui concerne la question d'une circonscription provinciale, c'est une question provinciale qui ne relève pas de ma juridiction.

**La sénatrice Poirier :** Dans votre rapport annuel, vous faites mention des effets possibles des compressions budgétaires sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Avez-vous des exemples concrets qui justifieraient vos craintes et que vous aimeriez partager avec nous?

**M. Fraser :** Il y a la fermeture de l'Institut Maurice-Lamontagne. Il y a aussi la restructuration de Service Canada pour l'Atlantique. Il y a maintenant une organisation régionale qui fait en sorte que des employés du Nouveau-Brunswick qui auparavant avaient de la supervision au Nouveau-Brunswick se retrouvent maintenant avec de la supervision qui provient de Halifax ou de Saint-Jean, à Terre-Neuve. Les superviseurs n'ont pas d'obligations linguistiques, ce qui rend problématique la question du droit de travailler en français.

Ghislaine, est-ce qu'il y a d'autres exemples qu'on devrait donner?

**Ms. Saikaley:** A number of these files are not yet under investigation. Consequently, we are going to analyze everything we have found and will probably include them in the commissioner's next annual report, but we are still at the stage of investigating these various files.

**Senator Poirier:** So we do not know for the moment what has had an impact or not?

**Ms. Saikaley:** No, it is still too early to say.

**Senator Poirier:** We do not know what the changes have done?

**Ms. Saikaley:** No.

**Mr. Fraser:** We made a recommendation to the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage that the impact of the budget cuts made under the Deficit Reduction Action Plan should be determined. The idea is to highlight once again the changes that have been made to the resources and governance structures of the Official Languages Program for federal institutions at both the national and regional levels and the impact the budget cuts have had on federal institutions' ability to meet their linguistic obligations under each part of the act.

So that was part of the recommendation we made in order to get a clearer idea of the impact of those budget cuts.

**Senator Poirier:** We are still waiting to hear about their impact?

**Mr. Fraser:** Yes, and I must say I have no evidence. I have never suggested to them that official languages were targeted in this exercise. I do not claim that the government is acting in bad faith at all, but what I fear is that the structural changes and position cuts have caused collateral damage.

The reason why we made that recommendation is that it is quite hard for us to conduct that evaluation unless it is based on complaints, and when people fear or experience structural changes, changes in the nature of their jobs, they readily can be expected to file complaints. It is only human nature.

That is why we are recommending that we be provided with the information we need so that we can offer a better answer to your question.

**Senator Champagne:** Good afternoon, Mr. Fraser. It is a pleasure to see you and have you here.

I was struck by something you said a few minutes ago, and I believe I will be telling you something new that you may enjoy. I was in Europe over the past two weeks, in the world of the Francophonie. At one point, while I was in my hotel room, I heard the host of a television program say, "That would obviously mean going to Quebec." A lovely and very intelligent young Canadian woman responded that the francophone

**Mme Saikaley :** Il y a plusieurs de ces dossiers qui sont encore sous enquête. Donc on va faire une analyse de tout ce qu'on a trouvé et puis on va probablement inclure cela dans le prochain rapport annuel du commissaire. Mais on est encore à l'étape d'enquêter sur ces différents dossiers.

**La sénatrice Poirier :** Donc aujourd'hui, au moment où on se parle, on ne sait pas ce qui a eu un impact ou pas?

**Mme Saikaley :** Non, c'est encore trop tôt pour déterminer cela.

**La sénatrice Poirier :** On ne sait pas ce que les changements ont causé?

**Mme Saikaley :** Non.

**M. Fraser :** Effectivement, une recommandation a été faite au président du Conseil du Trésor et au ministre du Patrimoine canadien d'établir l'incidence des compressions budgétaires imposées dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit. Il est question de remettre en lumière les modifications en termes de ressources et de structures de gouvernance du Programme des langues officielles des institutions fédérales, à la fois sur les plans national et régionaux; et l'incidence des compressions budgétaires sur la capacité des institutions fédérales à respecter les obligations linguistiques que leur confère chaque partie de la loi.

Cela fait donc partie de la recommandation de mieux savoir quelle a été l'incidence de ces compressions budgétaires.

**La sénatrice Poirier :** Nous attendons toujours les résultats de l'impact?

**M. Fraser :** Oui. Et je dois dire que je n'ai aucune preuve. Je ne leur ai jamais suggéré que les langues officielles soient ciblées dans cet exercice. Je ne prétends pas du tout de la mauvaise foi vis-à-vis le gouvernement, mais ce que je crains, c'est qu'il y a eu des dommages collatéraux suite à des changements de structure et à des éliminations de postes.

La raison pour laquelle on a fait cette recommandation, c'est qu'il est assez difficile pour nous de faire cette évaluation, sauf en fonction des plaintes. Et quand des gens craignent ou subissent certains changements de structure, changement de la nature de leur travail, c'est difficile de ne pas s'attendre à ce qu'ils logent des plaintes. C'est la nature humaine.

C'est pour cette raison qu'on recommande de nous fournir l'information dont on a besoin pour mieux répondre à votre question.

**La sénatrice Champagne :** Bonjour, monsieur Fraser, quel plaisir de vous accueillir et de vous recevoir.

J'ai été interpellée par une phrase que vous avez dite il y a quelques minutes et je crois que je vais vous apprendre quelque chose qui va peut-être vous faire plaisir. Au cours des deux dernières semaines, j'étais en Europe, dans le monde de la Francophonie. À un certain moment, dans ma chambre d'hôtel, j'ai entendu l'animateur d'une émission de télé dire : « Évidemment, cela voudrait dire aller au Québec. » Une jeune

community in Canada was established not only in Quebec, but all across the country and that people attending the Olympic Games had discovered francophone communities as far away as British Columbia. I was so pleased to hear an employee from our embassy talk about the Francophonie in Canada in such a warm and intelligent way. I was really moved by it. Unfortunately, I do not remember her name. It appeared at the bottom of the screen, but it was a very long name that I cannot remember. We could definitely get it from the embassy.

I spent the second week of my trip at the home of some people in Moldova who are constantly learning another language. Initially, I did not even know where the country was; I had to look at a map. It is next door to Romania, near Ukraine. Those people have lived under the Russians, the Germans and Romania. The Romanians speak a language that has Latin roots and is therefore easier to read. The Russians have been there for a very long time, and you realize it because *da* and *nyet* frequently come up in conversations. Everyone speaks English in the stores and hotels. The idea of living in French is gaining currency in Moldova. I met a Ms. Gutu, a member of parliament and a professor at the French-language university there. I saw young students performing in French-language theatre. These people speak Romanian, Russian and English, and French is making a comeback. They already know three languages and the fourth should come back quite easily.

Why do we have so much trouble getting Canadians to speak two languages? We are no less intelligent than anyone else. How is it that people there speak three or four languages? Those people lived through the war and under the Russians for years; it was not easy. We took made use of the services of young hostesses there. They spoke French and were proud of it. They want to reconnect with the Francophonie. What can we do here?

I spent two weeks far away from you, Madam Chair, and from this committee, but I admit that the Francophonie was very much a part of my life in the 12 days I was gone.

**Mr. Fraser:** You touch on an extremely important point, and there are two answers to your question: the will and ability to learn and the tools to do so. I believe that, to achieve the results you describe in Moldova, we will have to change the way we perceive ourselves. For a long time, English-speaking Canadians, and even some Quebecers, almost thought they were Americans. We viewed the United States as a rich, dominant and unilingual society. In this post-cold-war period in which global power is changing, young Canadians have an increasingly international outlook. However, immersion is unfortunately not accessible to all young people. In some schools in British Columbia, parents line up all night to register them for immersion, as though they were trying to buy tickets to a Rolling Stones show. This is highly anecdotal, but, in the course of my travels and my work, I have met young Canadians who worked in China and learned Chinese,

Canadienne absolument ravissante et très intelligente lui a rétorqué que la Francophonie au Canada ne se trouve pas seulement au Québec, mais partout à travers le pays et que d'ailleurs, grâce aux Jeux olympiques, on avait pu découvrir des communautés francophones jusqu'en Colombie-Britannique. J'étais tellement heureuse d'entendre un membre de notre ambassade parler de la Francophonie au Canada d'une façon si chaleureuse et intelligente. Cela m'a beaucoup touchée. Je ne me souviens pas de son nom, malheureusement. Il était écrit au bas de l'écran, mais c'était un nom très long que je n'ai pas pu retenir. On pourrait certainement le savoir par l'ambassade.

La deuxième semaine de mon périple s'est passée chez des gens qui sont constamment en train d'apprendre une autre langue, soit en Moldavie. Je ne savais même pas, au départ, où se trouvait ce pays, j'ai dû fouiller sur des cartes géographiques. C'est un pays à côté de la Roumanie, près de l'Ukraine. Ces gens ont vécu sous les Russes, les Allemands et la Roumanie. En Roumanie, on parle une langue qui a des racines latines, c'est donc plus facile à lire. Les Russes ont été là très longtemps et l'on s'en rend compte, car les conversations contiennent beaucoup de « *da* » et de « *niyet* ». Dans les magasins, dans les hôtels, tout le monde parle anglais. En ce moment, il y a une reconnaissance de la vie en français en Moldavie. J'ai fait la rencontre d'une dame Gutu, parlementaire et professeure à l'université francophone de cet endroit. J'ai vu de jeunes étudiants faire du théâtre en français. Ces gens parlent roumain, russe et anglais, et le français revient. Ils connaissent déjà trois langues et une quatrième devrait revenir assez facilement.

Pourquoi avons-nous tant de difficulté à faire en sorte que les Canadiens parlent deux langues? On n'est quand même pas plus idiots que les autres. Comment se fait-il que là-bas on parle trois ou quatre langues? Ces gens ont vécu la guerre, sous la houlette de la Russie pendant des années, ce n'était pas tellement facile. Nous avons pu profiter des services de jeunes hôtesse là-bas. Elles parlaient français et en étaient fières. Ils veulent retrouver la Francophonie. Que peut-on faire ici?

J'ai passé deux semaines loin de vous, madame la présidente, et de ce comité, mais je vous avoue que la Francophonie a été très présente dans ma vie pendant ces 12 jours où j'ai été absente.

**M. Fraser :** Vous touchez un point extrêmement important et la réponse à votre questionnement comporte deux éléments, soit la volonté et la capacité d'apprentissage et les outils pour le faire. Je crois que pour atteindre les résultats que vous décrivez en Moldavie, il faudra une certaine transformation de notre perception de nous-mêmes. Pendant longtemps, les Canadiens anglophones, et même certains Québécois, se pensaient presque Américains. On considérait les États-Unis comme une société riche, dominante et unilingue. Dans cette période après la guerre froide où le pouvoir mondial est en train de se transformer, les jeunes Canadiens sont de plus en plus internationalistes. Cependant, l'immersion n'est pas accessible à tous les jeunes, malheureusement. Il y a des écoles en Colombie-Britannique où pour avoir accès à l'immersion, les parents font la queue toute la nuit comme s'ils essayaient d'obtenir des billets de spectacle pour

or who worked in Japan and learned Japanese, or in Vietnam and learned Vietnamese, or in Central America and learned Spanish, or had been to Germany and learned German. They all learned the other official language first. What struck me about the young people who had gone through immersion was that the idea of learning other languages had been demystified. Language becomes a code and it is entirely natural to learn another language when you find yourself in a foreign country. Young Canadians are increasingly travellers, and they have an international outlook.

For a long time I hoped, and even made a recommendation to that effect in last year's annual report, that the government would develop a program similar to the Erasmus program in Europe, under which students are offered impressive financial incentives to go and study another language in a foreign country.

We have exchange programs and support programs, but we should improve them and expand the pool of students who have access to those programs in order to encourage them.

**Senator Champagne:** I believe we have another francophone country in Moldova. It has been a member country of the Organisation internationale de la Francophonie since 1996 and will be joining the European Union at the end of this month, despite grumblings from Ukraine, which wants nothing to do with it. Moldova and Georgia will be joining the European Union.

As we move westward, I get the impression we have another francophone, or at least francophile country.

**Mr. Fraser:** You talked about the European Union. That is an institution that values multilingualism. The general policy of the European Union is mother tongue plus two languages learned at school. That is a stated policy to encourage multilingualism. Recognition of the national languages of the member countries is in itself an incentive to multilingualism.

**Senator Champagne:** I was there with the Assemblée parlementaire de la Francophonie and realized that there are more and more francophones there as well. We realize we are not alone wanting to speak French in our little corner.

**The Chair:** Before moving on to the second round, with your permission, I would like to ask the commissioner a question.

**Senator Champagne:** We will allow you.

**Mr. Fraser:** That is one of the privileges of the chair.

**The Chair:** We talk a lot about the roadmap when we discuss support for the Official Languages Act. We seem to have attached considerable importance to that, and rightly so. I understand that

les Rolling Stones. C'est très anecdotique, mais, au fil de mes voyages et de mon travail, j'ai rencontré des jeunes Canadiens qui ont travaillé en Chine et qui ont appris le chinois; des jeunes Canadiens qui ont travaillé au Japon qui ont appris le japonais; des jeunes Canadiens qui ont travaillé au Vietnam qui ont appris vietnamien; en Amérique centrale, ils ont appris l'espagnol, et en Allemagne, l'allemand. Ils ont tous appris l'autre langue officielle d'abord. La chose qui m'a frappé chez les jeunes qui sont passés par l'immersion, c'est que la question d'apprentissage d'autres langues a été démystifiée. Cela devient un code et cela devient tout à fait naturel d'apprendre une autre langue alors que l'on se trouve dans un pays étranger. De plus en plus, les jeunes Canadiens sont des voyageurs et ils ont une perspective internationaliste.

Depuis longtemps, j'ai espéré, et même l'année passée, dans le rapport annuel de l'année passée, j'ai fait la recommandation que le gouvernement développe un programme similaire au programme Erasmus en Europe où une incitation financière impressionnante est offerte aux étudiants pour aller étudier une autre langue dans un pays étranger.

Il y a des programmes d'échange et des programmes d'appui, mais on devrait les améliorer et agrandir le bassin d'étudiants qui ont accès à ces programmes pour les encourager.

**La sénatrice Champagne :** Je crois qu'avec la Moldavie, nous avons un autre pays francophone, pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1996, qui, à la fin du mois, deviendra membre de l'Union européenne, quoi qu'en dise l'Ukraine qui ne veut rien savoir; la Moldavie et la Géorgie vont se joindre à l'Union européenne

Donc, on s'en va vers l'Ouest et j'ai l'impression qu'on aura un autre pays francophone ou du moins francophile.

**M. Fraser :** Vous parlez de l'Union européenne. C'est une institution qui valorise le multilinguisme. La politique générale de l'Union européenne est la langue maternelle plus deux dans les écoles. C'est une politique explicite pour encourager le multilinguisme. La reconnaissance des langues nationales des pays membres est en soi une incitation au multilinguisme.

**La sénatrice Champagne :** J'étais là avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et je me suis rendu compte que, de plus en plus, on a là aussi des francophones. On se dit qu'on n'est pas tout seul dans notre petit coin à vouloir parler français.

**La présidente :** Avant de passer au deuxième tour, si vous le permettez, j'aimerais poser une question à monsieur le commissaire.

**La sénatrice Champagne :** On va vous le permettre.

**M. Fraser :** C'est un des privilèges de la présidence.

**La présidente :** On parle beaucoup de la feuille de route lorsqu'on parle d'appui à la Loi sur les langues officielles. On semble y avoir attribué beaucoup d'importance, et avec raison. Je

this roadmap represents a considerable investment by the government. We know that the roadmap was renewed for the period from 2013 to 2018.

Can this roadmap address all the challenges we are facing in the advancement of official languages and bilingualism in our country?

**Mr. Fraser:** No, I do not believe so. Like you, I think it is an extremely important investment and one the government is rightly proud of. However, there are certain labelling issues. We noticed the name change from Roadmap for Canada's Linguistic Duality to the Roadmap for Canada's Official Languages. In addition, a \$120 million budget has been added for training for immigrants, but it has not necessarily been directed to the official language minority communities. I am not saying that to criticize language training for immigrants. I believe that is an extremely important issue. However, it slightly changes the situation regarding the original objectives for the action plan and the roadmap that succeeded it.

Some changes have been made to the roadmap with regard to language training, for example. We saw an initiative in the 2008-13 roadmap in which the School of Public Service conducted a pilot project with 11 universities to provide language training for future public servants. The purpose of that program was to ensure that students could achieve their language levels before entering the public service. However, that pilot project was not funded under the more recent roadmap, and I consider that unfortunate. Certain coordination items were also not funded.

I am also somewhat apprehensive. The roadmap applies to 17 federal institutions, I believe. This is human nature, but we see a tendency at some of the institutions not in that group of 17 to say, "Oh, you know, we are not part of that group, so we have no obligations." That is not true, however. Every federal institution has obligations.

This is part of the lack of understanding that I have noticed in federal institutions regarding their obligation to take positive measures to enhance the vitality of the official language minority communities.

I readily acknowledge that the roadmap provides for some extremely important programs. I believe that one of its major successes is in the health field, where we can see that roadmap-funded programs are having an impact in the communities.

**The Chair:** If I understand you correctly, you said that federal institutions not identified in the roadmap have a different reaction to their obligations from those who are.

**Mr. Fraser:** It is anecdotal, but it is one of the impressions we got. Mr. Giguère can perhaps qualify that.

comprends que cette feuille de route représente un investissement considérable de la part du gouvernement. Nous savons que la feuille de route fut renouvelée pour la période entre 2013 et 2018.

Cette feuille de route peut-elle répondre à tous les défis auxquels on fait face lorsqu'il s'agit de la promotion des langues officielles et du bilinguisme dans notre pays?

**M. Fraser :** Non, je ne crois pas. Comme vous, je pense que c'est un investissement extrêmement important et dont le gouvernement a raison d'être fier. Cependant, il y a certains phénomènes d'étiquetage. On a remarqué le changement du nom de la Feuille de route pour la dualité linguistique à la Feuille de route pour les deux langues officielles. Il y a aussi l'ajout d'une enveloppe de 120 millions de dollars pour la formation linguistique pour les immigrants, mais qui n'est pas nécessairement dirigée vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Je ne dis pas cela pour critiquer la formation linguistique des immigrants. Je crois que c'est un dossier extrêmement important. Toutefois, cela change un peu la donne vis-à-vis les objectifs originaux pour le plan d'action et la feuille de route qui lui a succédé.

Il y a eu certains changements dans la feuille de route vis-à-vis la formation linguistique, par exemple. On a vu une initiative, dans la feuille de route 2008-2013, où l'école de la fonction publique menait un projet pilote avec 11 universités pour offrir de la formation linguistique aux futurs fonctionnaires. L'objectif visait à faire en sorte que les étudiants puissent réussir leur niveau linguistique avant d'entrer dans la fonction publique. Or, ce projet pilote n'a pas été financé dans la feuille de route la plus récente, et je trouve cela regrettable. Certains éléments de coordination aussi n'ont pas été financés.

D'autre part, j'ai certaines appréhensions. La feuille de route s'applique à, je crois, 17 institutions fédérales. C'est la nature humaine, mais on voit certaines tendances chez des institutions qui ne font pas partie de ces 17 institutions, de dire, « oh, vous savez, on n'en fait pas partie, donc on n'a pas d'obligations ». Or, ce n'est pas vrai. Il y a des obligations pour toute institution fédérale.

Cela fait partie de l'incompréhension que j'ai remarquée dans les institutions fédérales vis-à-vis leurs obligations de prendre des mesures positives pour l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je reconnais volontiers qu'on voit des programmes extrêmement importants au sein de la feuille de route. Je crois qu'une des grandes réussites est dans le domaine de la santé, où on peut voir l'impact des programmes financés par la feuille de route dans les communautés.

**La présidente :** Si je comprends bien, vous avez indiqué que les institutions fédérales qui ne sont pas identifiées dans la feuille de route réagissent différemment à leurs obligations comparativement à ceux qui en font partie.

**M. Fraser :** C'est anecdotique, mais c'est une des impressions qu'on avait. M. Giguère peut peut-être qualifier.



**Mr. Giguère:** It is always hard to talk about impressions. Yes, we were very pleased to see the roadmap restored. We saw some things that materialized and others that did not.

I find it somewhat difficult to talk about impressions because they are our impressions. This morning I was speaking with people from Canadian Heritage. I was pleased to see that, despite the cuts to the overall budget for transfers to the provinces for second-language training, for example, they had managed to maintain the same transfer level while making internal cuts at Canadian Heritage. We do not know what the consequences of that will be.

Several federal institutions are very well meaning and are doing everything they can. At some point, however, they will not have the necessary money, and that is where the problem lies. Since the money is not available, what do you do without money? You cannot do what you want to do. I cannot really say any more about that.

**Senator Chaput:** I have a follow-up question to that of Senator Tardif concerning the roadmap. The idea that some roadmap funding would not be spent to support the development and vitality of the official language minority communities is something I find a bit hard to take. I am thinking, for example, of immigrant training. Someone will say that \$120 million is budgeted under the roadmap to support the communities. That is a lot of money. If that money does not support the development and vitality of our official language minority communities, it should not be part of the roadmap, should it? Or else it should be said that it will be spent so as to support the communities.

**Mr. Fraser:** I agree that the \$120 million is not being allocated to support for the communities. It is for language training for French-language immigrants in Quebec and English-language immigrants in the rest of the country. That is why I understood the name change to Roadmap for Canada's Official Languages. Consequently, immigrants who speak languages other than our official languages will receive language training in the official languages. That comes under the umbrella of the roadmap. It is a change of purpose for the roadmap.

**Senator Chaput:** I do not want anyone to think I am opposed to the idea of immigrants learning another language. On the contrary, I completely agree with it. People should learn as much as possible and as many languages as possible.

Let us consider the context of Manitoba, where I live. If roadmap funding is used to teach English to immigrants who come to Manitoba, that does not at all support the development and vitality of Manitoba's francophone community. It does the reverse; it increases the gap between the people who speak French and those who speak English; it reduces the numbers. Instead that money should support French-language instruction for

**M. Giguère :** Il est toujours difficile de parler d'impressions. Oui, on était très content de voir la feuille de route revenir en place. On a vu des choses qui se sont concrétisées et d'autres qui ne se sont pas concrétisées.

J'ai un peu de difficulté à parler d'impressions, car ce sont nos impressions. Ce matin, je jaisais avec des gens de Patrimoine canadien. J'étais heureux de voir que, malgré les compressions dans l'enveloppe globale, par exemple au niveau des transferts aux provinces pour la formation dans la langue seconde, ils ont réussi à maintenir le même niveau de transfert tout en coupant à l'interne de Patrimoine canadien. On ne sait pas quelles en seront les conséquences.

Plusieurs institutions fédérales sont de très bonne volonté et font tout ce qu'elles peuvent. Toutefois, à un certain point, elles n'ont pas l'argent nécessaire, et c'est là que le bât blesse. L'argent n'étant pas disponible, que fait-on sans argent? On ne peut pas réaliser ce qu'on veut. Je ne peux pas vraiment en dire plus.

**La sénatrice Chaput :** J'ai une question supplémentaire à celle de la sénatrice Tardif par rapport à la feuille de route. J'ai un peu de difficulté lorsque je pense que certaines sommes d'argent de la feuille de route ne seraient pas dépensées pour appuyer le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire. Je pense, à titre d'exemple, à la formation des immigrants. On dira que 120 millions de dollars sont prévus dans la feuille de route pour appuyer les communautés. C'est beaucoup d'argent. Si cet argent n'appuie pas le développement et l'épanouissement de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire, il ne devrait pas faire partie de la feuille de route, n'est-ce pas? Ou alors il faudrait dire qu'il sera dépensé de façon à appuyer les communautés.

**M. Fraser :** Je suis d'accord que ces 120 millions ne sont pas dirigés à l'appui des communautés. Cette somme est pour la formation linguistique des immigrants français au Québec et anglais dans le reste du pays. C'est pourquoi j'ai compris le changement du nom à Feuille de route pour les langues officielles. Donc, les immigrants qui parlent d'autres langues que nos langues officielles reçoivent de la formation linguistique dans les langues officielles. Cela tombe sous le parapluie de la feuille de route. C'est un changement de vocation pour la feuille de route.

**La sénatrice Chaput :** Je ne veux pas que l'on pense que je suis contre l'apprentissage d'une autre langue pour les immigrants. Au contraire, je suis totalement d'accord. Il faut en apprendre le plus possible et le plus de langues possibles.

Prenons le contexte manitobain, dans lequel je vis. Si l'argent de la feuille de route est utilisé pour enseigner l'anglais aux immigrants qui viennent au Manitoba, cela n'appuie pas du tout le développement et l'épanouissement de la communauté francophone du Manitoba. Cela fait l'inverse, on creuse l'écart entre les gens qui parlent français et ceux qui parlent l'anglais, on diminue les nombres. On devrait plutôt voir cet argent permettre

immigrants who do not speak the language. That is how I view the matter, and I am uncomfortable with that, commissioner.

**Mr. Fraser:** I take note of that. This is something I previously discussed with the former minister responsible. I would nevertheless like to add a qualifier, and this was before this change, before the \$120 million. The Accueil francophone institution, for which I have a great deal of respect and admiration, organizes English-language courses for francophone immigrants and refugees as part of necessary job preparation training. I do not know whether those programs are eligible for part of this \$120 million in funding, but I believe that, realistically, it must be acknowledged that you must have some ability to speak English in order to get a job in western Canada. I do not think it harms the community for that instruction to be offered by a French-language institution.

**Senator Chaput:** I agree with you, Mr. Commissioner, and I am aware of that initiative, which is working very well. French-language immigrants must learn English in Manitoba if they want to continue living in Manitoba, since it is a province with an anglophone majority.

What I am saying is that, in order to help Manitoba's francophone community develop its vitality and to add to its numbers, we also need French-language training for immigrants who arrive in the province and do not speak French. That is the only point I wanted to make. This is a delicate matter, and I would not want anyone to think I am opposed to an initiative, but if it is a roadmap initiative, you have to look at how that initiative actually supports the vitality and development of the official language minority communities.

**Mr. Fraser:** I take note of that. That is a factor we will take into consideration when we do the work we plan to do on the immigration issue because it is one of the themes we will be addressing in the coming months, over the rest of my term. The issue of immigration, demographic transformation in Canada, is really important for Canada's linguistic duality and for the vitality of the official language minority communities.

**Senator McIntyre:** Commissioner, I would like to address the issue of recommendations with you. Since you took up your position in 2006, you have published information on your website on follow-up to the 47 recommendations made in your annual reports. If I am not mistaken, a total of 8 of those recommendations have been implemented; 11 have been partly implemented; 11 have not been implemented, and others require either long-term implementation or are too recent to have been subject to immediate follow-up.

That said, there are two parts to my question. First, are you, as commissioner, satisfied with the implementation of some of your recommendations? Second, how do you view progress on the

d'enseigner le français aux immigrants qui ne le parlent pas. C'est ma façon de voir la chose, et je suis mal à l'aise avec cela, monsieur le commissaire.

**M. Fraser :** J'en prends note. C'est une chose dont j'ai déjà discuté avec l'ancien ministre responsable. J'aimerais tout de même apporter une petite nuance, et c'était avant ce changement, avant ces 120 million de dollars. L'institution Accueil francophone, pour laquelle j'ai énormément de respect et d'admiration, organise pour des immigrants et des réfugiés francophones des cours d'anglais, dans un contexte de formation nécessaire pour la préparation à l'emploi. Je ne sais pas si ces programmes sont éligibles pour ce financement de 120 millions, mais je pense qu'il faut, en tout réalisme, reconnaître que pour avoir un emploi dans l'Ouest canadien, il faut avoir une certaine capacité de parler anglais. Je pense que ce n'est pas nuire à la communauté que de faire en sorte que cet apprentissage soit offert par une institution francophone.

**La sénatrice Chaput :** Je suis d'accord avec vous, monsieur le commissaire, et je suis consciente de cette initiative qui fonctionne très bien. Il faut que les immigrants de langue française apprennent l'anglais au Manitoba s'ils veulent continuer à vivre au Manitoba, puisque c'est une province majoritairement anglophone.

Ce que je dis, c'est que, pour aider la communauté francophone du Manitoba à se développer, à s'épanouir, et pour ajouter à ces nombres, il faut une formation aussi en français aux immigrants qui nous arrivent et qui ne parlent pas le français. C'est le seul point que je voulais apporter. C'est délicat, je ne voudrais pas qu'on pense que je suis contre une initiative, mais si c'est une initiative qui provient de la feuille de route, il faudrait regarder de quelle façon cette initiative appuie véritablement l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

**M. Fraser :** J'en prends note; c'est un élément qu'on va prendre en considération lorsqu'on fera le travail qu'on envisage faire sur la question de l'immigration, car c'est un des thèmes qu'on va aborder dans les mois à venir, pour le reste de mon mandat. La question de l'immigration, la transformation démographique au Canada, c'est vraiment important pour la dualité linguistique au Canada et pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

**Le sénateur McIntyre :** Monsieur le commissaire, j'aimerais aborder avec vous la question des recommandations. Depuis votre entrée en poste, en 2006, vous avez publié sur votre site web le suivi des 47 recommandations formulées dans vos rapports annuels. Si je ne m'abuse, au total, huit de ces recommandations ont été mises en œuvre; 11 ont été partiellement mises en œuvre; 11 n'ont pas été mises en œuvre; et les autres requièrent soit une mise en œuvre à long terme, ou sont trop récentes pour en faire un suivi immédiat.

Cela étant dit, ma question comprend deux volets. Premièrement, en tant que commissaire, êtes-vous satisfait de la mise en œuvre de certaines de vos recommandations?

other recommendations that have not yet been implemented? How do you see that progress continuing over the next three years?

**Mr. Fraser:** I would obviously like all my recommendations to be implemented, but I believe we will be adjusting our expectations of certain recommendations once we have followed them up, when we learn more about how the department operates. That is the case of our recommendations for audits and complaints. Sometimes a department will come back to us and we will acknowledge that such and such a recommendation might not have been as insightful as we thought when we made it.

We continue to follow up our recommendations. That is part of the dialogue we have with our institutions. Perhaps my colleague can provide some clarification and explain in greater detail how we conduct a follow-up.

**Ms. Saikaley:** I can answer with regard to audit investigations, but I believe the senator's question was about recommendations in the annual report.

**Senator McIntyre:** Yes, that is correct.

**Mr. Giguère:** Then I can answer.

**Senator McIntyre:** Before you answer the question, if I understand correctly, this year you made 6 new recommendations, and they are included in those 47 recommendations.

**Mr. Giguère:** In the annual report, yes, if my memory serves me. We just completed it, and I think we should share it with you. On October 1, we reviewed all the recommendations we had made since 2006-2007. Four of them, for example, were considered partially implemented. We now consider them implemented.

One of them was a partially implemented recommendation, and we realized that it was impossible to implement it fully. We divided it into three recommendations and we will be conducting a follow-up. We were waiting for an answer on another recommendation, and it is now partly implemented. We were also waiting for a response on a few others, and they will not be implemented.

You will see where we stand once you have the update, which we will be sending to you. It is important that you get the final version.

**Senator Fortin-Duplessis:** Increasing numbers of federal institutions are relying on third parties for contracting out, devolution, partnerships and privatization, for example. They are doing so to cut their operating costs, but they are not getting the results they want in meeting their linguistic obligations. I personally believe it is really important for Parliament to fill the current legal void and to clarify third parties' linguistic obligations.

Deuxièmement, comment voyez-vous le cheminement des autres recommandations qui n'ont pas encore été mises en œuvre? Comment voyez-vous ce cheminement pour les trois prochaines années?

**M. Fraser :** Évidemment, j'aimerais que toutes mes recommandations soient mises en œuvre. Mais je crois que, concernant certaines recommandations, à la suite d'un suivi, nous allons ajuster nos attentes quand nous en apprendrons plus sur le fonctionnement du ministère. C'est le cas avec nos recommandations pour des vérifications ou les plaintes. Parfois un ministère va nous revenir, et on va reconnaître que, peut-être, telle recommandation n'était pas aussi perspicace qu'on le croyait lorsqu'on l'a formulée.

Nous continuons de faire des suivis à nos recommandations. Cela fait partie du dialogue que nous avons avec nos institutions. Pour expliquer plus en détail comment on fait ces suivis, ma collègue peut peut-être apporter des précisions.

**Mme Saikaley :** Je peux répondre pour les enquêtes de vérifications, mais je pense que la question du sénateur portait sur les recommandations du rapport annuel.

**Le sénateur McIntyre :** Oui, c'est exact.

**M. Giguère :** Alors je vais répondre.

**Le sénateur McIntyre :** Avant que vous répondiez à la question, si je comprends bien, cette année vous avez fait six nouvelles recommandations, et elles sont comprises dans les 47 recommandations.

**M. Giguère :** Dans le rapport annuel, oui, si ma mémoire est bonne. Nous venons de le faire, et je pense que nous devrions le partager avec vous. Le premier octobre, nous avons revu toutes les recommandations depuis 2006-2007. Par exemple, il y en avait quatre, entre autres, qui étaient considérées comme partiellement mises en œuvre; on les considère maintenant comme étant mises en œuvre.

Une d'elles était une recommandation partiellement mise en œuvre, et on s'est aperçu que c'était impossible de la mettre en œuvre intégralement. On l'a divisé en trois recommandations et on va faire un suivi. Pour une autre, on attendait une réponse; elle est maintenant partiellement mise en œuvre. Pour quelques autres, on attendait également une réponse, et elles ne seront pas mise en œuvre.

En vous donnant cette mise à jour, qu'on vous fera parvenir, vous allez voir exactement où nous en sommes. C'est important de vous ayez la dernière version.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** De plus en plus d'institutions fédérales font appel à des tiers, par exemple pour la sous-traitance, la dévolution, les partenariats, la privatisation. Elles le font pour réduire leurs coûts d'exploitation, mais les résultats en termes de respect des obligations linguistiques ne suivent pas. Personnellement, je crois qu'il est vraiment important que le Parlement comble le vide juridique qui existe actuellement, et clarifie les obligations linguistiques des tiers.

What solutions do you propose to improve full compliance with section 25 of the Official Languages Act in federal institutions as a whole?

**Mr. Fraser:** I believe there have to be language clauses in the case of privatization and devolution. The institutions must clearly have a responsibility to ensure that those clauses are complied with, that the contracts provide for bonuses for meeting that requirement, bonuses that the contractors will not receive if the obligation is not met.

There is also a phenomenon that I should mention, and that is that four consecutive bills respecting Air Canada died on the Order Paper. Sometimes I get the impression that Air Canada changes structure every time a bill is introduced so that certain aspects will not be subject to the act.

Currently, for example, Jazz and the other parts of the Jazz airline are not directly subject to the act and we therefore cannot investigate Jazz directly, but Jazz is accountable to Air Canada for meeting its obligations. If we receive complaints about Jazz services, we must investigate Air Canada and the way Air Canada has required Jazz to meet its obligations.

We should have a legislative framework to embrace all parts of Air Canada because some employees in some services used to have language rights as a result of changes in financial and organizational structure. The structure was subsequently modified, and those same employees who reported to the same plant to do the same job no longer had those language rights because a structural change had been made at Air Canada creating new companies within that structure.

Four bills, as I said, were introduced as a result. I recently had a conversation with the minister to inform her of this situation and of the importance of introducing a new bill, a fifth, to resolve the situation.

**Senator Fortin-Duplessis:** Since my colleague first mentioned the Francophonie, that Canada is part of it and that Canadians are usually very proud that we are part of it, I would like to ask you whether you think that belonging to the Francophonie has a positive impact on our official language minority communities.

**Mr. Fraser:** That is a very good question, but I do not have a clear answer. New Brunswick, for example, is a member, and that is a source of pride for Acadian communities. Ontario attends conferences as an observer but does not have the same status in the Francophonie.

For the other official language minority communities, it depends on the composition of the Canadian delegation that attends those conferences. If the individual leaders of the communities are part of a Canadian delegation to a francophone summit, that can be an inspiration for those leaders.

Quelles solutions proposez-vous pour améliorer le plein respect de l'article 25 de la Loi sur les langues officielles dans l'ensemble des institutions fédérales?

**M. Fraser :** Effectivement, je pense que, dans la privatisation ou la dévolution, il faut avoir des clauses linguistiques. Il faut que les institutions aient clairement la responsabilité de veiller à faire en sorte que ces clauses soient respectées, que le contrat contienne une prime pour le respect de cette exigence, une prime que le contractant n'aura pas si cette obligation n'est pas respectée.

Il y a également un phénomène que je devrais mentionner, c'est qu'il y a eu quatre projets de loi de suite sur Air Canada qui sont morts aux Feuilleton. Parfois j'ai l'impression que, chaque fois qu'un projet de loi arrive, Air Canada change la structure pour que certains éléments ne soient pas assujettis à la loi.

Actuellement, par exemple, Jazz et les autres parties du réseau aérien Jazz ne sont pas assujettis directement à la loi ou on ne peut pas faire enquête directement sur Jazz, mais Jazz est redevable à Air Canada pour ses obligations. Si on reçoit des plaintes sur les services de Jazz, il faut faire enquête sur Air Canada et sur la façon dont Air Canada a obligé Jazz à respecter ses obligations.

On devrait avoir un cadre législatif pour englober tous les éléments d'Air Canada, car il y a eu certains changements de structure financière et organisationnelle qui ont fait en sorte que, dans certains services, des employés avaient des droits linguistiques. Ensuite, la structure a été modifiée et les mêmes employés qui se rendaient à la même usine pour faire le même travail n'avaient plus ces droits linguistiques, car il y avait un changement de structure chez Air Canada avec la création des nouvelles compagnies à l'intérieur de cette structure.

Il en a résulté, comme je l'ai dit, quatre projets de loi. J'ai récemment tenu une conversation avec la ministre pour l'informer de cette situation et de l'importance d'un nouveau projet de loi, un cinquième, afin de régler la situation.

**La sénatrice Fortin-Duplessis :** Comme ma collègue a ouvert la porte concernant la Francophonie, que le Canada en fait partie, et que les Canadiens sont habituellement très fiers que nous fassions partie de la Francophonie, j'aimerais vous demander si vous pensez que le fait de faire partie de la Francophonie a une incidence positive sur nos communautés de langue officielle en situation minoritaire?

**M. Fraser :** C'est une très bonne question, mais je n'ai pas de réponse claire. Le Nouveau-Brunswick, par exemple, est une province qui participe et cela crée une fierté pour les communautés acadiennes; l'Ontario assiste comme observateur sans avoir le même statut dans la Francophonie.

Pour les autres communautés de langue officielle en situation minoritaire, tout dépend de la constitution de la délégation canadienne qui participe à ces congrès. Si des leaders individuels des communautés participent à une délégation canadienne à un sommet de la Francophonie, cela peut être une inspiration pour ces leaders individuels.

For example, the fact that New Brunswick played host to a francophone summit in Moncton about 15 years ago was a source of great pride to the Acadian community. As for the situation back in history, I cannot say.

**Senator Chaput:** I have a follow-up question to that of the senator, which I thought was excellent. Commissioner, do you not believe that being aware that we are part of a Francophonie that is larger than our province and country and that is thus a global Francophonie contributes to our pride in being able to speak French here at home?

When I talk with my granddaughters and tell them about a Francophonie that goes further than Manitoba and Canada, their eyes seem to light up because they see that it goes far beyond where we live. Is that not a factor that contributes to our pride?

**Mr. Fraser:** I believe it is extremely important for the Canadian francophone community to carve out a place in the global Francophonie and that is important for Canadians to recognize that this greater francophone community exists and that French is an international language like Spanish and English.

One of the institutions that has done much to create this sense of pride is the Centre francophone des Amériques in Quebec City. The centre offers programs for young people: communication programs, video contests. Their mandate and purpose are to create this feeling of belonging to a whole that is greater than Quebec and Canada and thus to create the feeling that French is an international language and that the Francophonie creates a feeling of belonging to an existing community.

A French-language summit was held in Quebec City a year and a half ago, and we saw that a special effort was made to include young people. I believe that experience, which enabled young people from all provinces to go to Quebec City, to see and to meet young Africans, young Europeans and young francophones from all continents, was an inspiration to those people.

In many cases, the Organisation internationale de la Francophonie may often seem somewhat abstract, just as the Commonwealth is to some degree for the average person. I do not want to quibble about the importance that can have for the young and the not so young, but I believe it is an extremely important network that can serve as an inspiration for people who are dedicated to the vitality of the French language in Canada.

**Senator Champagne:** I would like to say something that I believe should relate to what you just said, Commissioner, and that was seeing the Youth Parliament in Abidjan, Ivory Coast, this past July. The event was attended by youth from African countries, European countries and Canada, and they all held a debate; the best came and held a debate before the

Par exemple, le fait que le Nouveau-Brunswick ait été l'hôte d'un sommet de la Francophonie à Moncton, il y a 15 ans environ, a été une grande source de fierté pour la communauté acadienne. Plus loin que cela dans l'histoire, je ne saurais pas vous dire.

**La sénatrice Chaput :** J'ai une question supplémentaire à poser suite à celle de la sénatrice, et que j'ai trouvée excellente. Ne croyez-vous pas, monsieur le commissaire, que le fait d'être conscient de faire partie d'une francophonie qui va plus loin que notre province, notre pays, et qui est donc une francophonie mondiale, que cela contribue à la fierté de pouvoir s'exprimer en français chez nous?

Quand je discute avec mes petites-filles et que je parle d'une francophonie qui va plus loin que le Manitoba et le Canada, il me semble que leurs yeux s'allument, car elles voient que cela va beaucoup plus loin que chez nous. N'est-ce pas là un élément qui contribue à notre fierté?

**M. Fraser :** Je crois que c'est extrêmement important pour la Francophonie canadienne de se faire une place dans la Francophonie mondiale, et que c'est important pour les Canadiens de reconnaître que la francophonie existe, que le français est une langue internationale, comme l'espagnol ou l'anglais.

Une des institutions qui a fait beaucoup pour créer ce sentiment de fierté, c'est le Centre francophone des Amériques à Québec. Ce centre offre des programmes pour des jeunes : des programmes de communication, des concours vidéo; leur mandat et leur vocation sont de créer ce sentiment d'appartenance pour un ensemble plus grand que le Québec ou le Canada, donc de créer le sentiment que le français est une langue internationale et que la francophonie offre un sentiment de communauté qui existe.

Un sommet de la langue française a eu lieu à Québec, il y a un an et demi, et on a pu voir un effort particulier afin de faire participer des jeunes à ce sommet. Je pense que cette expérience pour des jeunes de toutes les provinces d'aller à Québec, de voir et de rencontrer des jeunes Africains, des jeunes Européens et des francophones de tous les continents a été une inspiration pour ces gens.

Pour le monde ordinaire, souvent, l'Organisation internationale de la Francophonie est un peu abstraite, comme le Commonwealth l'est un peu pour le commun des mortels. Je ne veux pas trop charrier sur l'importance que cela peut avoir pour des jeunes ou des moins jeunes, mais je crois que c'est un réseau extrêmement important qui peut être une inspiration pour des gens dévoués à la vitalité de la langue française au Canada.

**La sénatrice Champagne :** J'aimerais relater une des choses qui, je pense, devrait se raccrocher à ce que vous venez de dire, monsieur le commissaire; c'était de voir à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en juillet dernier, le Parlement des jeunes. Il y avait là des jeunes de pays africains, de pays européens et du Canada et tous ont eu un débat; les meilleurs sont venus et ont fait un débat

parliamentarians in attendance. You should have seen the young people of all colours from all those countries who had one thing in common: French. It was a great day.

**Senator Charette-Poulin:** I would like to ask my question in English. You made your presentation in English and French, and we are sitting on the Official Languages Committee.

[English]

I am going to switch to English, if you agree, Mr. Fraser.

**Mr. Fraser:** I can respond to you in the language of your choice.

**Senator Charette-Poulin:** Two things. First of all, when I read the annual report, I was really impressed with the fact that you as commissioner have set up the Award of Excellence — Promotion of Linguistic Duality. It went this year to Justin Morrow, who left as unilingual English and went to a French environment in Laval, Quebec, because he wanted to play sports at university. He learned French as a second language. Now he is heading up an organization called Canadian Youth for French. Can you talk a little bit about Canadian Youth for French?

**Mr. Fraser:** With great pleasure. In fact, I have just come back this weekend from Quebec City where at the pause between the first and second quarter of the Vanier Cup, on the field I presented the commissioner's Award of Excellence — Promotion of Linguistic Duality to Justin Morrow. He is a very impressive young man. As you say, he was a unilingual anglophone from, as he puts it, the rhubarb capital of Canada, Sheddon, Ontario, somewhere outside London, Ontario. He had dropped French after grade 9, was a football player, had been at Simon Fraser University and at Ottawa University. He had been taken out a year but thought he had some university football left in him and applied to Laval. He went to Laval to play football and, in the process of doing so, learned French, got a degree and two championship rings with the Rouge et Or. He was sufficiently moved by the transformation that he felt he'd undergone by learning French that he decided to launch this NGO called Canadian Youth for French. He has managed, with some funding from Canadian Heritage and other organizations, to develop a modest organization and to create a website. He has a board of directors of people from across the country. He is in a very personal way a kind of missionary to young people and to federal public servants.

I heard him speak to a federal department, and he does an extraordinarily persuasive job of talking about the importance of learning both official languages. It's all the more impressive because, as he says, "I was a jock; I was a football player. I dropped it in grade 9. I never thought this would be of any particular use to me. In order to play football, I went to Laval, and it changed my life." It's the kind of personal testimony that's moving and inspiring. He has the energy and enthusiasm and

devant les parlementaires. Il fallait voir les jeunes de tous ces pays, de toutes ces couleurs et qui avaient une chose en commun : le français; c'était une belle journée.

**La sénatrice Charette-Poulin :** J'aimerais poser ma question en anglais. Vous avez fait votre présentation en français et en anglais et nous sommes au comité des langues officielles.

[Traduction]

J'aimerais passer à l'anglais, si vous êtes d'accord, monsieur Fraser.

**M. Fraser :** Je puis vous répondre dans la langue de votre choix.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Deux choses. Premièrement, à la lecture du rapport annuel, j'ai été vivement impressionnée par le fait que vous ayez créé le Prix d'excellence — Promotion de la dualité linguistique. Ce prix a été remis cette année à Justin Morrow qui, au départ anglophone unilingue, s'est installé dans un environnement francophone à l'Université Laval, au Québec, parce qu'il voulait faire du sport à l'université. Il a appris le français comme langue seconde. Maintenant il dirige une organisation appelée Canadian Youth for French. Pouvez-vous me parler un peu de cette organisation?

**M. Fraser :** Avec grand plaisir. En fait, je reviens tout juste d'une fin de semaine à Québec où, à la pause entre le premier et le deuxième quart de la Coupe Vanier, je suis allé sur le terrain remettre à Justin Morrow le Prix d'excellence — Promotion de la dualité linguistique. C'est un jeune homme impressionnant. Comme vous l'avez dit, il était anglophone unilingue, et il a grandi, comme il aime le dire, dans la capitale de la rhubarbe du Canada, c'est-à-dire à Sheddon, en Ontario, près de London. Il a abandonné les cours de français après la neuvième année; il a joué au football à l'Université Simon Fraser et à l'Université d'Ottawa. Il a été retiré de son équipe, mais il estimait qu'il pouvait encore faire du football universitaire et a présenté une demande à l'Université Laval. Il est allé à l'Université Laval jouer au football et, en même temps, il a appris le français, obtenu un diplôme et gagné deux championnats avec le Rouge et Or. L'apprentissage du français l'avait tellement transformé qu'il a décidé de créer cette ONG appelée Canadian Youth for French. Il a réussi, avec un peu d'aide financière de Patrimoine canadien et d'autres organismes, à mettre sur pied une modeste organisation et à créer un site web. Son conseil d'administration rassemble des gens d'un peu partout au pays. Il s'est lancé dans une sorte d'entreprise missionnaire très personnelle auprès des jeunes et des fonctionnaires fédéraux.

Je l'ai entendu prendre la parole devant les fonctionnaires d'un ministère fédéral et constaté qu'il a le don exceptionnel de persuader lorsqu'il parle de l'importance d'apprendre les deux langues officielles. C'est d'autant plus impressionnant parce qu'il dit ceci : « J'étais un sportif, un joueur de football. J'ai délaissé le français en neuvième année. Je n'ai jamais pensé que le français me servirait à quelque chose. Pour jouer au football, je suis allé à l'Université Laval et cela a changé ma vie. » C'est le genre de

naivety, one might say, of someone who wants to change the world. It was with great pride that I was able to recognize what he's done so far and what I hope he will continue to do by presenting this award to him.

**Senator Charette-Poulin:** Your answer leads exactly to my second question.

At the end of your presentation a little while ago, you said that our official languages are a defining characteristic of our Canadian identity. We need to feel that both languages belong to us and are part of our sense of national identity, even if we don't speak one of them.

A lot of my colleagues here spoke today about the pride we should have as a country of having two official languages. Who has the responsibility for developing a marketing plan to develop that pride in Canadians?

**Mr. Fraser:** Well, I could give you a purely technical answer, which is to say that official languages is part of the portfolio of Canadian Heritage. I have been very impressed by the sincerity, enthusiasm and commitment of the Minister of Canadian Heritage, who certainly embraces those principles, as did her predecessor, James Moore. More largely, everybody has that responsibility. It cannot simply be assigned to a single government department.

**Senator Charette-Poulin:** You spoke of leadership.

**Mr. Fraser:** Yes. Well, one of the things I have observed is that without its ever being a government policy or a regulation, it is now taken for granted that to be the leader of a political party in this country, you have to be able to communicate with all Canadians in the official language of their choice. No longer is this a question for debate. It's not a partisan issue. It's just simply a reality.

In recent leadership campaigns, some candidates failed to win the support because unilingual delegates, who were members of their party, concluded that this candidate, as much as they liked him and as much as they supported his policies, would not be able to survive in a French-language debate and would not be able to communicate with Canadians in both official languages. This has been done by the political parties themselves. They weren't told to do it; it just simply became a reality of Canadian public life.

The other observation I would make is that I was once at a conference at the University of Ottawa. There was a workshop on Aboriginal matters, and the question of Aboriginal languages was raised. In attendance were Phil Fontaine, the former grand chief of First Nations; George Sioui, a professor of Aboriginal studies; and Jennifer Rattray, a professor at the University of Winnipeg. In response to a question about Aboriginal languages, Professor Rattray said, "Unlike Dr. Fontaine and unlike Dr. Sioui, I do not speak my language." I have been haunted by that phrase ever since — that she felt a sense of ownership of her traditional Aboriginal language. It was part of her identity, but she did not

témoignage personnel qui émeut et inspire. Il possède l'énergie et l'enthousiasme, et je dirais même, la naïveté, de quelqu'un qui veut changer le monde. J'ai éprouvé, en lui remettant ce prix, une grande fierté d'avoir pu souligner ce qu'il a fait jusqu'à maintenant et ce que j'espère qu'il continuera à faire.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Votre réponse introduit précisément ma seconde question.

À la fin de votre exposé, il y a quelques instants, vous avez dit que nos langues officielles sont l'une des caractéristiques de notre identité canadienne. Nous avons besoin de sentir que les deux langues nous appartiennent et qu'elles font partie de notre identité nationale, même si nous n'en parlons qu'une seule.

Nombre de mes collègues ici présents aujourd'hui ont parlé de la fierté que nous devrions avoir en tant que pays qui a deux langues officielles. Mais qui est responsable de l'élaboration d'un plan de marketing pour stimuler cette fierté chez les Canadiens?

**M. Fraser :** Je pourrais, bien sûr, vous offrir une réponse purement technique, c'est-à-dire que les langues officielles relèvent du portefeuille de Patrimoine canadien. J'ai été vivement impressionné par la sincérité, l'enthousiasme et l'engagement de la ministre du Patrimoine canadien, qui, manifestement, fait siens ces principes, comme l'a fait son prédécesseur, James Moore. De façon plus générale, c'est la responsabilité de tous et elle ne peut être tout simplement confiée à un seul ministère fédéral.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Vous avez parlé de leadership.

**M. Fraser :** Oui. L'une des choses que j'ai constatées, c'est que, même si cela n'a jamais été une politique ou un règlement du gouvernement, on tient désormais pour acquis que, pour être le chef d'un parti politique, dans notre pays, il faut pouvoir communiquer avec tous les Canadiens dans la langue officielle de leur choix. Ce n'est plus une question à débattre. Ce n'est pas non plus une question partisane, mais simplement la réalité.

Dans les campagnes au leadership récentes, certains candidats n'ont pu obtenir l'appui nécessaire parce que des délégués unilingues, membres de leur parti, ont conclu que ce candidat, même s'ils l'aimaient et appuyaient ses politiques, ne pourrait survivre dans un débat en français et ne pourrait communiquer avec les Canadiens dans les deux langues officielles. C'est un principe que les partis politiques eux-mêmes ont introduit. Personne ne leur a dit de le faire, c'est simplement devenu une réalité dans la vie publique au Canada.

Je voudrais faire une autre observation, qui concerne ma présence, il y a quelque temps, à une conférence donnée à l'Université d'Ottawa. Il y avait un atelier sur les questions autochtones et quelqu'un a soulevé la question des langues autochtones. Parmi les participants, il y avait Phil Fontaine, l'ancien grand chef des Premières Nations, George Sioui, professeur en études autochtones et Jennifer Rattray, professeure à l'Université de Winnipeg. En réponse à une question concernant les langues autochtones, la professeure Rattray a dit : « Contrairement à MM. Fontaine et Sioui, je ne parle pas ma langue. » Cette phrase me hante depuis, car elle

speak it. To a certain extent, it was reflecting on that that led to my writing that sentence and repeating the theme that Canadians should feel a sense of ownership of both official languages as part of their national identity, even if they don't speak the other language. They should be proud to see it; they should be proud to hear it; and they should feel that the presence of both official languages enriches their sense of what this country is.

**Senator Charette-Poulin:** Does the enabling act for the Office of the Commissioner of Official Languages permit you to spend money in an advertising campaign for the development of pride, as you have thought of an award of excellence?

**Mr. Fraser:** Certainly nothing prevents me from spending money on promotional activities. Some of my predecessors have developed games for young people. We are planning this promotional campaign on the rights of travelers. On occasion, we have taken out newspaper advertisements. We have organized forums on linguistic duality and cultural diversity in Montreal, Toronto, Vancouver and Halifax, not in that order but in those cities. Those all fit as part of our promotional activities that are part of Mr. Giguère's branch of policy and communications.

**Senator Charette-Poulin:** You should have seen his face when I asked the question. He'll be going to you for an increase in budgets!

**Mr. Fraser:** One of the things that I've learned about any organization is that one has to make hard choices. One of the things that Mr. Giguère periodically reminds me is that when you do something new, you've got to stop doing something old. We do not have an elastic budget that enables us to do all kinds of wonderful things, but there's nothing that prevents us from doing an advertising campaign.

[Translation]

**The Chair:** Mr. Commissioner, I want to thank you and your team for being here today. Thank you for your annual report 2012-13. It is an excellent report focusing on the past seven years in official languages and on the recommendations you have made for the future.

Your report describes several successes and several challenges that we will deal with in addressing the erosion of bilingualism. I believe that everyone here, members of the Standing Senate Committee on Official Languages, has an interest in ensuring that the advancement of official languages and our linguistic duality continues to be part of our Canadian identity.

ressentait un sentiment d'appartenance à l'égard de sa langue autochtone traditionnelle. Même si cette langue fait partie de son identité, elle ne la parle pas. Dans une certaine mesure, c'est en réfléchissant à cela que j'ai rédigé cette phrase et répété le fait que les Canadiens doivent ressentir un sentiment d'appartenance à l'égard des deux langues officielles, car elles font partie de leur identité nationale, même s'ils ne parlent pas l'autre langue. Ils devraient être fiers de ce fait, être fiers de l'entendre, et devraient sentir que la présence des deux langues officielles enrichit leur perception de la nature même de notre pays.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Est-ce que la loi habilitante portant création du Commissariat aux langues officielles vous permet de dépenser pour des campagnes de publicité visant à susciter un sentiment de fierté, car vous avez pensé à un prix d'excellence?

**M. Fraser :** Il est certain que rien ne m'empêche de consacrer des fonds à des activités de publicité. Certains de mes prédécesseurs ont mis au point des jeux à l'intention de la jeunesse. Nous projetons une campagne de publicité sur les droits des voyageurs. À l'occasion, nous avons publié des annonces dans les journaux. Nous avons organisé des tribunes sur la dualité linguistique et la diversité culturelle à Montréal, à Toronto, à Vancouver et à Halifax, non pas dans cet ordre, mais dans toutes ces villes. Tout cela s'inscrit dans le cadre de nos activités publicitaires, qui sont du ressort de M. Giguère et de la Direction générale des politiques et des communications.

**La sénatrice Charette-Poulin :** Vous auriez dû voir son visage lorsque j'ai posé la question. Il va certainement vous demander de grossir son budget!

**M. Fraser :** L'une des choses que j'ai apprises à propos de n'importe quel organisme, c'est qu'il y a des choix difficiles à faire. L'un des faits que M. Giguère me rappelle périodiquement est que, si vous faites quelque chose de nouveau, vous devez laisser tomber quelque chose que vous faites déjà. Notre budget n'est pas élastique et ne nous permet pas de faire toutes sortes de belles choses, mais rien ne nous empêche de mener une campagne de publicité.

[Français]

**La présidente :** Monsieur le commissaire, je tiens à vous remercier, ainsi que votre équipe, pour votre présence ici aujourd'hui. Je vous remercie pour votre rapport annuel de 2012-2013, c'est un excellent rapport qui fait le bilan des sept dernières années en matière de langues officielles et aussi des recommandations que vous nous proposez pour l'avenir.

Votre rapport fait état de plusieurs succès, mais aussi de plusieurs défis auxquels nous ferons face afin de contrer l'érosion du bilinguisme. Je crois que tous ici, membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, avons intérêt à voir à ce que la promotion des langues officielles et de notre dualité linguistique continue à faire partie de notre identité canadienne.



Thank you very much, all of you.  
(The committee adjourned.)

À vous tous, merci beaucoup.  
(La séance est levée.)

---

WITNESSES

**Monday, November 25, 2013**

*Office of the Commissioner of Official Languages:*

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;  
Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch;  
Sylvain Giguère, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;  
Johane Tremblay, Director and General Counsel, Legal Affairs Branch.

TÉMOINS

**Le lundi 25 novembre 2013**

*Commissariat aux langues officielles :*

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;  
Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité;  
Sylvain Giguère, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et des communications;  
Johane Tremblay, directrice et avocate générale, Direction générale des affaires juridiques.